

BULLETIN COMMUNAL**GEMEENTEBLAD**

N° 10

157^{eme} ANNEE-JAARCONSEIL COMMUNAL - GEMEENTERAAD

Séance du - Vergadering van
28 juin -- juni 2023

PRESIDENTE - VOORZITSTER

CÉCILE JODOGNEBourgmestre ff - wnd BurgemeesterSOMMAIRE - KORTE INHOUDSÉANCE PUBLIQUE -- OPENBARE VERGADERINGPOINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE D'HABITANTS -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VANINWONERS

La participation citoyenne - Demande de Madame Ayat Elkholti - Présenté par Madame Barbara Verbist -- De burgerparticipatie - Verzoek van Mevrouw Ayat Elkholti - Voorgesteld door Mevrouw Barbara Verbist	725
CPAS de Schaerbeek : quel est donc l'état du gouffre financier? - Demande de Madame Fatiha Ahcini -- Ocmw van Schaerbeek : Hoe groot is de financiële afgrond? - Verzoek van Mevrouw Fatiha Ahcini	730
Les dérives du Collège des Bourgmestre et Echevins - Demande de Madame Houaria Ouazrhari -- De excessen van het College van Burgemeester en Schepenen - Verzoek van Mevrouw Houari Ouazrhari	734

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESECRETARISBureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

Commissions du conseil communal - Modification - Pour information -- Commissies van de gemeenteraad - Wijzigingen - Ter informatie	739
Délégation du contreseing du Secrétaire Communal (article 111 de la Nouvelle Loi Communale) - Pour information -- Volmachten ter medeondertekening van de Gemeentesecretaris (artikel 111 van de Nieuwe Gemeentewet) - Ter informatie	739
Désignation des fonctionnaires pouvant signer seuls les courriers (art. 109 de la Nouvelle Loi Communale) - Modification - Approbation -- Aanduiding van ambtenaren die als enige documenten mogen ondertekenen (art. 109 van de Nieuwe Gemeentewet) - Wijziging -- Goedkeuring	739
BRULABO - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration -- BRULABO - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	739

FINANCES / RECEVEUR COMMUNAL -- FINANCIËN / GEMEENTEONTVANGER**Budget -- Begroting**

Budget 2022 - Modification budgétaire de clôture (MB 5/2022 et MB 6/2022) - Approbation -- Begroting 2022 - Afsluitende begrotingswijzigingen (BW 5/2022 en BW 6/2022) – Goedkeuring	739
--	-----

Comptabilité -- Boekhouding

Comptes annuels 2022 - Arrêt provisoire -- Jaarrekeningen 2022- Voorlopige Vaststelling.....	740
---	-----

Budget -- Begroting

Budget 2023 - Modification budgétaire extraordinaire (MB1) - Approbation -- Begroting 2023 - Buitengewone begrotingswijziging (BW1) – Goedkeuring	740
Budget 2023 - Modification budgétaire ordinaire (MB2) - Approbation -- Begroting 2023 - Gewone begrotingswijziging (BW2) – Goedkeuring	740

Contrôle -- Controle

ASBL "Bouillon de cultures" - Comptes 2021 - Prise d'acte -- VZW "Bouillon de cultures" - Rekeningen 2021 - Akte nemen	740
ASBL "Comme Chez Toi" - Comptes 2021 - Prise d'acte -- VZW "Comme Chez Toi" - Rekeningen 2021 - Akte nemen.....	740
ASBL "Maison Autrique" - Comptes 2022 - Prise d'acte -- VZW "Maison Autrique" - Rekeningen 2022 - Akte nemen.....	740
SCRL "Le Foyer Schaerbeekois" - Comptes 2022 - Prise d'acte -- CVBA "De Schaerbeekse Haard" - Rekeningen 2022 - Akte nemen	741

Comptabilité -- Boekhouding

Attribution d'un portefeuille électronique pour menues dépenses à la Directrice du Département Stratégique et Durable, responsable pour la coordination PUIC -- Toekenning van een elektronische portefeuille voor geringe uitgaven aan de Directrice van de Strategische en Duurzame Ontwikkeling, verantwoordelijke voor de UPGI.....	741
---	-----

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE -- STRATEGISCHE EN DUURZAME ONTWIKKELING

Subsides visant à la promotion de l'image de Schaerbeek - Centenaire CHU Brugmann - Site Paul Brien - Approbation -- Subsidies ter bevordering van het imago van Schaerbeek - Eeuwfeest van het UZ Brugmann - Paul Brien-site – Goedkeuring	741
---	-----

Gardiens de la paix -- Stadswachten

Digitalisation du système de radiocommunication des Gardiens de la Paix - Budget extraordinaire - Pour information -- Digitalisering van het radiocommunicatiesysteem van de Gemeenschapswachten - Buitengewone begroting - Ter informatie.....	741
--	-----

Eco-conseil -- Milieuraadgeving

Dimanche sans voiture - 17 septembre 2023 - Règlement d'administration intérieure - Approbation -- Zonder auto mobiel in de stad - 17 september 2023 - Reglement van inwendig bestuur – Goedkeuring.....	741
--	-----

AFFAIRES GÉNÉRALES -- ALGEMENE ZAKEN**Gestion immobilière -- Vastgoedbeheer**

Acquisition par la Commune de Schaerbeek de 17 parcelles cadastrales situées dans le périmètre de ladite "Cité des Jardins" par le biais d'une cession (vente) de gré à gré, pour 1 EUR symbolique, pour cause d'utilité publique - Projet adapté d'acte notarié - Approbation -- Verwerving door de Gemeente Schaerbeek van 17	
--	--

kadastrale percelen gelegen in de omtrek van de genoemde "Cité des Jardins", door middel van een cessie (verkoop) in onderling overleg, voor 1 symbolische EUR, ten algemenen nutte - Aangepaste notariële ontwerpakte – Goedkeuring	742
Bâtiment "Ecuries van de Tram" - Situation des occupations actuelles et occupations futures - Action en justice en expulsion - Approbation -- Gebouw "Ecuries van de Tram" - Stand van huidige bezettingen en toekomstige bezettingen - Geding voor uitzetting – Goedkeuring	742
CQD Stephenson - Conventions d'occupation du bien sis à 1030 Schaerbeek, Rue Masui 186 du 01/10/2023 jusqu'au 30/09/2032 - ASBL JST et ASBL SAE - Approbation -- DWC Stephenson - Bezettingsovereenkomsten voor het pand gelegen te 1030 Schaarbeek, Masuistraat 186 van 01/10/2023 tot 30/09/2032 - VZW JST en VZW SAE – Goedkeuring	742
Contrat de bail à loyer à conclure avec la srl TA-Ciré dans le cadre de l'appel à candidatures communal - Approbation -- Huurcontract te sluiten met de bv TA- Ciré in het kader van de gemeentelijke oproep tot kandidaturen – Goedkeuring	742

RESSOURCES HUMAINES -- HUMAN RESOURCES

Organisation et projets -- Organisatie en projecten

Modification du cadre du personnel - Approbation -- Wijziging van de personeelsformatie – Goedkeuring	743
Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Contrat local de mobilité" - Approbation -- Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie "Mobiliteitscontract" – Goedkeuring	743
Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Programme de prévention urbaine" - Approbation -- Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie "Stedelijk Preventieprogramma" – Goedkeuring	743
Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Ukraine" - Approbation -- Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie "Oekraïne" – Goedkeuring.....	743

INFRASTRUCTURE -- INFRASTRUCTUUR

Achats -- Aankopen

Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 22/23 - Budget extraordinaire - Pour information -- Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 22/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie.....	743
Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 23/23 - Budget extraordinaire - Pour information -- Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 23/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie.....	744
Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 24/23 - Budget extraordinaire - Pour information -- Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 24/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie.....	744
Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 25/23 - Budget extraordinaire - Pour information -- Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten -	

Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 25/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie	744
Marché public de fournitures ayant pour objet la location de bornes de paiement - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure - Pour information -- Overheidsopdracht voor leveringen voor verhuur van betaalterminals - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie	744
Marché public de services ayant pour objet l'organisation de la course à pied « 10.30km » de Schaerbeek - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure - Pour information -- Overheidsopdracht voor diensten voor de organisatie van een hardloop « 10.30km » van Schaerbeek - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie	744
Marché public de services pour la réduction et contrôle de la population de pigeons sur le territoire de Schaerbeek à l'aide du médicament vétérinaire R-12 fourniture de graines contraceptives à effet réversible, location/achat des distributeurs, gestion et monitoring - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure - Approbation -- Dienst overheidsopdracht voor de beperking en beheersing van de duivenpopulatie in Schaerbeek met behulp van het diergeneesmiddel R-12 : levering van zaden met contraceptieve werking met een omkeerbaar effect, huur/aanschaf van de zaadverdelers, beheer en monitoring - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht – Goedkeuring	745
Marché public de services pour l'organisation des animations d'été au parc Josaphat ainsi que l'organisation de la fête de la Cerise (2024, 2025 et 2026) dans une perspective durable - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Approbation -- Overheidsopdracht voor diensten voor de organisatie van de zomeranimaties in het Josaphatpark en de organisatie van het Kriekenfeest (2024, 2025 en 2026) in een duurzaam perspectief - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht – Goedkeuring	745
Marché public de fourniture pour la fourniture de combustibles conjoint pour l'Administration Communale et le Centre Public d'Action Sociale de SCHAERBEEK - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Approbation -- Gezamenlijke overheidsopdracht voor leveringen met als voorwerp de levering van brandstoffen voor het Gemeentebestuur en het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van SCHAARBEEK - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht – Goedkeuring	745

Bâtiment -- Gebouwen

CSA - Intervention de dépannage sur les ascenseurs 42000118849 et 42000118851 - Pour information -- SAC - Herstelling van liften 42000118849 en 42000118851 - Ter informatie	745
CTR (Archives) - Mise en conformité de l'ascenseur 42000124933 - Pour information -- TCR (Archieven) - In conformiteitstelling van lift 42000124933 - Ter informatie	746
Piscine communale "Neptunium", - Mise en conformité de l'ascenseur 42000137551 - Pour information -- Zwembad "Neptunium", - In conformiteitstelling van lift 42000137551 - Ter informatie	746
Ecole 6, rue de l'Agriculture 46 - Intervention de dépannage sur les ascenseurs 1398178 et 1398176 - Pour information -- School 6, Landbouwstraat 46 - Herstelling van liften 1398178 en 1398176 - Ter informatie	746
Hôtel communal - Extension du système de contrôle des accès - Travaux d'extension des équipements de contrôle des accès pour les bureaux 0.12, 0.13 et 0.14 - Pour information -- Gemeentehuis - Uitbreiding van het toegangscontrolesysteem -	

Werken voor de uitbreiding van de uitrustingen voor de toegangscontrole voor de kantoren 0.12, 0.13 en 0.14 - Ter informatie	746
Hôtel communal - Extension du système de contrôle des accès - Travaux d'extension des équipements de contrôle des accès pour les bureaux 0.12, 0.13 et 0.14 - Augmentation de la dépense - Pour information -- Gemeentehuis - Uitbreiding van het toegangscontrolesysteem - Werken voor de uitbreiding van de uitrustingen voor toegangscontrole aan de kantoren 0.12, 0.13 en 0.14 - Verhoging van de uitgave - Ter informatie.....	746
Maison des Arts + Bâtiment "Tamines" - Pose d'une section de canalisation de distribution en eau de ville suite à l'installation d'un nouveau réseau de lutte contre l'incendie sur le site - Pour information -- Maison des Arts + "Tamines" gebouw - Plaatsing van een gedeelte van een leiding voor de stadswaterdistributie ten gevolge van de installatie van een nieuw brandbestrijdingsnetwerk op de site - Ter informatie	747
Pôle Stephenson, Rue Stephenson 62-64 - Consolidation de la rampe d'accès - Marché de faible montant - Pour information -- Pool Stephenson, Stephensonstraat 62 - 64 - Versteving van de toegangshelling - Opdracht van beperkte waarde - Ter informatie.....	747
Bibliothèque Thomas Owen, Avenue de Roodebeek 111 - Nouveau système de détection incendie - Marché de faible montant - Pour information -- Bibliotheek Thomas Owen, Roodebeeklaan 111 - Nieuw branddetectiesysteem - Opdracht van beperkte waarde - Ter informatie	747
Réalisation de deux études détaillées sur le site sis avenue Chazal 181 dans le cadre de la centrale de marché pour les études de pollution de sol organisée par Bruxelles-Environnement – Engagement subséquent à un accord-cadre - Pour information -- Uitvoeren van twee gedetailleerde studies op het perceel gelegen Chazallaan 181 in het kader van de opdrachtcentrale voor bodemverontreinigingsstudies georganiseerd door Leefmilieu Brussel - Aanstelling ten gevolge van een raamovereenkomst - Ter informatie	747
Plan Ecole - Projet n°16 - Athénée Fernand Blum, section Roodebeek - Rénovation des anciennes classes dans les combles et aménagement d'un escalier de secours - Augmentation de la dépense - Pour information -- Scholenplan - Project nr 16 - Atheneum Fernand Blum, afdeling Roodebeek - Renovatie van de oude klassen op de zolderverdieping en inrichting van een brandtrap - Verhoging van de uitgave - Ter informatie	747
Bâtiment sis rue Dupont 20 - Réalisation d'un inventaire destructif amiante - Marché de faible montant - Marché de service - Pour information -- Gebouw gelegen Dupontstraat 20 - Realisatie van een destructieve asbestinventaris - Opdracht van beperkte waarde - Opdracht voor diensten - Ter informatie.....	748
Projet LISA – Antenne de sécurité intégrée - Transformation des locaux de l'ancien Koban Brabant, Rue Brichaut 2 - Procédure de passation et conditions du marché - Pour information -- Project LISA - Geïntegreerde veiligheidsantenne - Transformatie van de lokalen van het voormalige politiecommissariaat Koban Brabant, Brichautstraat 2 - Plaatsingsprocedure en voorwaarden van de opdracht - Ter informatie	748
Renouvellement de l'égouttage du Lycée Emile Max site avenue Dailly - Choix de de la procédure de passation et fixation des conditions du marché public de travaux - Pour information -- Vernieuwing van de riolering van het Lycée Emile Max - site Daillylaan - keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht voor werken - Ter informatie	748
Adhésion à la centrale de marché pour les travaux de traitement de pollution du sol organisée par Bruxelles-Environnement - Approbation -- Toetreding tot de aankoopcentrale voor bodemsaneringswerken, georganiseerd door Leefmilieu Brussel – Goedkeuring.....	748

Contrats de quartier -- Wijkcontracten

Contrat de Rénovation Urbaine "Brabant - Nord - St Lazare » : Liquidation de subventionnement pour le projet Balk'âne Festival par le Cabinet – Culture et Egalité des genres et chances - Approbation et liquidation -- Stadsvernieuwingscontract "Brabant - Nord - St Lazare": Liquidatie van de subsidie voor het Balk âne Festival project door het Kabinet - Cultuur en Gelijke Kansen - Goedkeuring en betaling.....	748
Contrat de quartier durable Petite colline - Opération 3.2 "Dupont 20 - équipement santé / jeunesse" - Marché de travaux - Aménagement du bâtiment pour son occupation temporaire - Liquidation facture & Majoration de dépense - Pour information -- Duurzaam wijkcontract Kleine Heuvel: Operatie 3.2 "Dupont 20 - uitrusting gezondheid / jeugd"- Opdracht voor werken – Inrichting van het gebouw voor zijn tijdelijke bezetting - Betaling factuur & Vermeerdering van de - Ter informatie	749
Contrat de quartier durable Pogge : Opération 1-1 – Construction d'un immeuble de logements sur le terrain sis chaussée de Haecht 366 - Marché d'études - Mise en œuvre du projet de gestion de risque dans le cadre de la centrale de marché pour les études de pollution de sol organisée par Bruxelles-Environnement (1ère phase : suivi de chantier) - Pour information -- Duurzaam wijkcontract Pogge, Operatie 1-1 - Bouw van een appartementsgebouw op het terrein gelegen aan de Haachtsesteenweg 366 - Studieopdracht - Uitvoering van het project voor risicobeheer in het kader van het door Leefmilieu Brussel georganiseerde marktcentrum voor onderzoek naar bodemverontreiniging (1e fase: monitoring van het terrein) - Ter informatie	749
Contrat de rénovation urbaine Brabant/Nord/Saint-Lazare - Opération EO.12/a "Pôle socio-culturel, rue Rogier 126" (Hip-Hop School) - Marché de travaux - Approbation -- Stadsvernieuwingscontract Brabant/Noord/Sint-Lazarus - Operatie EO.12/a "Socioculturele pool, 126 Rogierstraat" (Hip-Hop School) - Contract voor werken – Goedkeuring.....	749

Urbanisme & environnement -- Stedenbouw & leefmilieu

Projet de Plan d'Aménagement Directeur (PAD) "Mediapark" et son Rapport sur les incidences environnementales (RIE) - Avis de la Commune. -- Ontwerp van Richtplan van Aanleg (RPA) "Mediapark" en zijn Milieueffectenrapport (MER) - Advies van de Gemeente.....	749
--	-----

Voirie -- Wegen

Réalisation de divers aménagements de voirie - Accord-cadre 2022 conclu pour 2 ans - Marché subséquent : Réaménagement de la rue William Degouve de Nuncques - mise en plateau du carrefour Smekens/Degouve de Nuncques et le trottoir traversant côté square Levie - Approbation -- Realisatie van diverse weginrichtingen – In 2022 voor 2 jaar afgesloten raamovereenkomst - Opdracht op grond van deze gesloten raamovereenkomst : Heraanleg van de William Degouve de Nuncquesstraat - realiseren van een verkeersplateau op het kruispunt Smekens/Degouve de Nuncques en een doorlopend voetpad kant square Levie – Goedkeuring	750
Réalisation de divers Aménagement de Voirie - Accord-cadre 2022 conclu pour 2 ans - Marché subséquent : Réaménagement du haut de la place Terdelt à hauteur de l'entrée du centre sportif - Approbation -- Realisatie van diverse weginrichtingen – Raamovereenkomst 2022 afgesloten voor 2 jaar - Opdracht op grond van deze gesloten raamovereenkomst : Heraanleg van het bovenste deel van het Terdeltplein, ter hoogte van de ingang van het sportcentrum – Goedkeuring.....	750

VIE CITOYENNE -- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Deuxième édition du Babelbeek Festival les 1 et 2 juillet 2023 - Convention à l'asbl Les Nouveaux Disparus - Approbation -- Tweede editie van de Babelbeek Festival	
---	--

1 en 2 juli 2023 - Overeenkomst aan de vzw Les Nouveaux disparus – Goedkeuring	750
Subsides aux associations actives dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale -- Subsidiën aan de verenigingen actief op gebied van ontwikkelingscoöperatie en de internationale solidariteit	750
<u>Patrimoine -- Erfgoed</u>	
Subside à l'asbl ARTONOV - Approbation -- Subsidiën voor vzw ARTONOV – Goedkeuring	750
<u>Culture néerlandaise -- Nederlandstalige cultuur</u>	
Octroi de subsides aux associations néerlandophones de seniors pour l'année 2023 - -- Toekennen van subsidies aan de Nederlandstalige seniorenverenigingen voor het werkjaar 2023.....	751
Octroi de subsides aux associations néerlandophones socio-culturelles pour l'année 2023 -- Toekennen van subsidies aan Nederlandstalige socio-culturele verenigingen voor het werkjaar 2023.....	751
<u>Enseignement néerlandophone -- Nederlandstalig onderwijs</u>	
Octroi de subsides aux associations des parents néerlandophones pour l'année 2023 -- Toekennen van subsidies aan ouderverenigingen van Schaarbeekse basisscholen voor het jaar 2023	751
<u>Enfance & jeunesse -- Jonge kind & jeugd</u>	
Octroi de subsides aux associations néerlandophones de jeunesse pour l'année 2023 -- Toekennen van subsidies aan Nederlandstalige jeugdverenigingen voor het werkjaar 2023	751
<u>Dynamisation économique -- Economische dynamisering</u>	
Subsides aux associations folkloriques 2023 - Approbation -- Subsidiën aan de volkse verenigingen 2023 – Goedkeuring.....	751
<u>Sports -- Sport</u>	
Octroi de subsides aux clubs sportifs suite à l'appel à projet - Approbation -- Toekenning van subsidies voor sportclubs naar aanleiding van de oproep voor projectenindiening – Goedkeuring.....	752
Subsides aux clubs sportifs pour l'année 2023 - Exercice 2022 - Approbation -- Subsidiën aan de sportclubs voor het jaar 2023 - Dienstjaar 2022 – Goedkeuring	752
Subside exceptionnel au club de foot FC Crossing Schaerbeek - Approbation -- Uitzonderlijke subsidie aan de voetbalclub FC Crossing Schaerbeek – Goedkeuring	752
Subside exceptionnel à l'asbl Brussels Major Events - Approbation -- Uitzonderlijke subsidie voor de vzw Brussels Major Events – Goedkeuring	752
<u>Enfance - Jeunesse - Famille - Bien-être animal -- Kindertijd - Jeugd - Gezin - Dierenwelzijn</u>	
Règlement prime - Identification des animaux domestiques (chats et chiens). -- Reglement premie - Identificatie van huisdieren (katten en honden).....	752
Subventions aux associations et autres structures actives dans le domaine de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse - Exercice 2023. -- Subsidiën aan de verenigingen en andere structuren werken met Kleine Kinderen, Kinderen en Jeugd - Dienstjaar 2023.	752
<u>Solidarité & Egalité des chances -- Solidariteit & Gelijke kansen</u>	
Mise à jour du règlement relatif à la réservation de stationnement pour les véhicules automobiles à proximité du domicile ou du lieu de travail des personnes en situation de handicap - Approbation -- Update van het reglement betreffende	

de reservering van parkeerplaatsen voor auto's in de nabijheid van de woon- of werkplaats van mindervalide personen – Goedkeuring	753
Règlement du concours "Résilience" dans le cadre de la journée de la lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2023 -- Reglement van de wedstrijd "Veerkracht" in het kader van de dag tegen geweld op vrouwen op 25 november 2023.....	753
Subventions aux associations actives dans le domaine handicap -- Subsidies aan de verenigingen actief op gebied van handicap	753

POINTS EN URGENCE -- PUNTEN IN SPOED

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESecretaris

Bureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

ASBL Jeunes Schaerbeekoïse au Travail - JST - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale -- VZW Jeunes Schaerbeekoïse au Travail - JST - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering	753
M-BRUSSELS VILLAGE SA - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration -- M-BRUSSELS VILLAGE NV - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur	753

VIE CITOYENNE -- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Programme de Prévention Urbaine - Subsidies 2023 - Approbation de 2 projets proposés dans le cadre de l'appel à projets PPU -- Stedelijk Preventieprogramma - Subsidies 2023 - Goedkeuring van 2 projecten die zijn voorgesteld in het kader van de PPU-projectoproep	754
---	-----

ENSEIGNEMENT COMMUNAL FRANCOPHONE -- FRANSTALIG GEMEENTELIJK ONDERWIJS

Logistique & budget -- Logistiek & begroting

Enseignement communal - Circulaire 7052 - Gratuité scolaire - Année scolaire 2023-2024 - Réseau communal d'enseignement secondaire - Perception des frais de photocopies -- Gemeentelijk onderwijs - Omzendbrief 7052 - Kosteloos onderwijs - schooljaar 2023-2024 - Gemeentelijk netwerk secundair onderwijs - Inning kopieergeld	754
--	-----

ORDRE DU JOUR (REPRISE) -- AGENDA (VERVOLG)

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP

VERZOEK VAN GEMEENTERAADSLEDEN

Garantir deux tournées par semaine de collecte du sac blanc et orange (Motion de Madame Leïla LAHSSAINI) -- Het verzekeren van twee rondes per week voor de inzameling van de witte en oranje zakken (Motie van Mevrouw Leïla LAHSSAINI).....	755
La mise en oeuvre sereine de la réforme des collectes (Motion de Monsieur Ibrahim DÖNMEZ) -- De vlotte uitvoering van de hervorming van de inzameling (Motie van de heer Ibrahim DÖNMEZ).....	755
Le nouveau plan de ramassage des ordures (Demande Monsieur Mohammed ABKOUÏ) -- Het nieuwe plan voor de afvalinzameling (Verzoek van de heer Mohammed ABKOUÏ)	755
L'extension du métro (Motion de Monsieur Abobakre BOUHJAR) -- Metro uitbreiding (Motie van de heer Abobakre BOUHJAR)	755
Le métro à Schaerbeek (Demande de Madame Leïla LAHSSAINI) -- De metro in Schaarbeek (Verzoek van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)	755
Les travaux en cours Boulevard Lambermont et avenue Princesse Elisabeth (Demande de Monsieur Cédric MAHIEU) -- De lopende werken aan de	

Lambermontlaan en de Prinses Elisabethlaan (Verzoek van de heer Cédric MAHIEU)	756
Des importantes nuisances au square Apollo et dans le quartier (Demande de Monsieur Matthieu DEGREZ) -- Belangrijke hinder aan de Apollosquare en in de wijk (Verzoek van de heer Matthieu DEGREZ)	756
La situation au CPAS (Demande de Monsieur Matthieu DEGREZ) -- De situatie van het ocmw (Verzoek van de heer Matthieu DEGREZ)	756
Compensation des places de stationnement hors voirie (Demande de Madame Naïma BELKHATIR) -- Compensatie voor parkeerplaatsen buiten de straat (Verzoek van mevrouw Naïma BELKHATIR)	756
Paiement dans les zones bleues (Demande de Madame Leïla LAHSSAINI) -- Betaling in de blauwe zones (Verzoek van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)	756

QUESTIONS ORALES -- MONDELINGE VRAGEN

Les nuisances et troubles générés par les occupants de l'immeuble au 199-201 de la rue des Coteaux (Question de Monsieur Ibrahim DÖNMEZ) -- De overlast en last komende van de bewoners van het gebouw gelegen 199-201 Wijnheuvelenstraat (Vraag van de heer Ibrahim DÖNMEZ)	756
Les travaux et leur impact dans le quartier Houffalize (Question de Monsieur Abobakre BOUHJAR) -- De werken en hun impact in de Houffalize wijk (Vraag van de heer Abobakre BOUHJAR)	757

28.06.2023

CONSEIL COMMUNAL DE SCHAERBEEK
GEMEENTERAAD VAN SCHAARBEEK

SEANCE DU 28 JUIN 2023
VERGADERING VAN 28 JUNI 2023

PRÉSENTS-AANWEZIG : Mme-mevr. Cécile Jodogne, Bourgmestre ff-Présidente-wnd Burgemeester-Voorzitster; M.-h. Vincent Vanhalewyn, Échevin-Schepen; M.-h. Mehmet Bilge, Echevin-Schepen; Mme-mevr. Adelheid Byttebier, Échevine-Schepene; M.-h. Frederic Nimal, Mmes-mevr. Sihame Haddioui, Deborah Lorenzino, MM.-hh. Thomas Eraly, Quentin Van Den Hove, Mme-mevr. Lorraine De Fierlant, Echevin-Schepenen; MM.-hh. Bernard Guillaume, Bernard Clerfayt, Georges Verzin, Emin Ozkara, Ibrahim Dönmez, Abobakre Bouhjar, Mme-mevr. Angelina Chan, M.-h. Hasan Koyuncu, Mme-mevr. Done Sonmez, MM.-hh. Arnaud Verstraete, Taoufik Ben addi, Matthieu Degrez, Mmes-mevr. Leila Lahssaini, Lucie Petre, MM.-hh. Yusuf Yildiz, Mohammed Abkoui, Mmes-mevr. Naima Belkhatir, Emel Kose, Vanessa Loodts, MM.-hh. Hamza Boukhari, Cedric Mahieu, Elyass El Yakoubi, Mamadou Bah, Mohamed Echouel, Yuri DEBELDER, Mme-mevr. Maite Bodart, MM.-hh. Quentin Vanbaelen, Maxime Baudaux, Didier Schiffeleers, Mme-mevr. Marie Gervais, Conseillers communaux-Gemeenteraadsleden; M.-h. David Neuprez, Secrétaire Communal-Gemeentesecretaris.

ABSENTS-AFWEZIG : -

EXCUSÉS-VERONTSCHULDIGD : M.-h. Michel De Herde, Échevin-Schepen; M.-h. Sadik Koksai, Mmes-mevr. Claire Geraets, Fatima Ben Abbou, MM.-hh. Abdelhakim El Karaoui, Emel Dogancan, Mme-mevr. Marie Nyssens, Conseillers communaux-Gemeenteraadsleden.

EN DÉBUT DE SÉANCE-IN HET BEGIN VAN DE VERGADERING : -

Mme Jodogne, Bourgmestre, préside l'assemblée qu'elle ouvre en séance publique à **19 heures et 15 minutes**.

De openbare vergadering wordt geopend om **19.15 uur** onder voorzitterschap van **mvr. Jodogne**, Burgemeester.

Elle est satisfaite au prescrit de l'article 89 de la nouvelle loi communale et le procès-verbal de la séance du **31/05/2023 (18:30)** est tenu sur le bureau à la disposition des membres du Conseil.

Er wordt voldaan aan de voorschriften van artikel 89 van de nieuwe gemeentewet en de notulen van de vergadering van **31/05/2023 (18:30)** zijn ter beschikking van de raadsleden ter tafel neergelegd.

Madame Petre est désignée par le sort pour voter la première lors du vote par appel nominal.

Mevrouw Petre is door het lot aangewezen om als eerste te stemmen bij hoofdelijke stemming.

La traduction simultanée des débats est assurée par **Monsieur Van Wassenhoven**.

De vertaling staande vergadering wordt door **de heer Van Wassenhoven** verzekerd.

SEANCE PUBLIQUE - OPENBARE VERGADERING

* * * * *

Madame la Bourgmestre ff : Bonsoir à tous. Nous allons commencer par la première interpellation citoyenne. Je vais inviter Madame Elkholti et sa partenaire à nous rejoindre. Pendant l'installation des micros, je vous rappelle donc que suite au vote du nouveau règlement d'ordre intérieur en mai dernier et de sa publication, il est donc d'application dès ce conseil communal ci. Ce qui veut donc

dire, et je vais le rappeler pour tout le monde, que les temps de parole sont allongés. Je vais rappeler que pour l'interpellant ou l'interpellante, le temps est passé à 7 minutes pour exposer le texte qui a été déposé. Il y a ensuite une réponse du collègue. Ensuite, il y a deux minutes, une personne pour chaque groupe. 5 minutes de réplique du collègue. 2 minutes pour le citoyen interpellant, donc le représentant des citoyens. Et le collègue qui peut intervenir et clore le débat. Ce rappel étant fait, c'est donc finalement Madame Verbist qui va nous présenter la première interpellation citoyenne.

* * * * *

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE D'HABITANTS -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN INWONERS

Ordre du jour n° 1 -- Agenda nr 1

La participation citoyenne - Demande de Madame Ayat Elkholti - Présenté par Madame Barbara Verbist

De burgerparticipatie - Verzoek van Mevrouw Ayat Elkholti - Voorgesteld door Mevrouw Barbara Verbist

Madame Verbist : Nous observons, depuis plus d'une année, des travaux qui fleurissent dans tous les quartiers qui composent la commune de Schaerbeek. D'après les autorités communales, ces nouvelles mesures et aménagements sont le fruit d'une participation citoyenne. C'est bien cette notion que nous souhaitons exposer au travers de cette interpellation. En effet, nous avons donné la parole aux Schaerbeekois, par de multiples rencontres et réunions, ainsi qu'au travers des réseaux sociaux pour interroger ce concept de « participation citoyenne ». Tout d'abord, nous tenons à rappeler que la participation citoyenne, selon son étymologie signifie « prendre part ». Il est à ce titre défini par Blondiaux comme « l'ensemble des processus qui favorisent ou permettent aux citoyens de prendre part au processus de décision ». Or, nous avons constaté que dans les actions (P.A.C.S, rapport d'évaluation de la première maille — quartier Azalées) menées par la commune, la participation citoyenne n'est envisagée que comme une information sans considérer l'articulation entre le dispositif de participation citoyenne et le processus de décision lui-même. A ce titre, nous avons mené une enquête, pendant 5 jours et 254 Schaerbeekois y ont participé dont une majorité d'habitants et de commerçants du quartier des Azalées. Les résultats sont très éloquentes, car 93% des participants affirment ne pas avoir été consultés pour cette évaluation. Et ceux qui ont été consultés affirment que la consultation n'était pas satisfaisante pour de multiples raisons. Nous nous inspirerons de Habermas et Rawls pour rappeler que pour qu'une décision soit légitime et rationnelle, elle doit impérativement se baser sur une délibération collective entre individus libres et égaux. Ce qui n'a certainement pas été le cas pour de nombreux dossiers qui ont animé la politique schaerbeekoise ces derniers mois. Même si nous reconnaissons les moyens déployés par la commune, nous ne pouvons que mettre en avant les limites de cette participation citoyenne, telle qu'elle est appliquée par les autorités communales. Premièrement, les formes de participation observées jusqu'à présent contribuent à reproduire les inégalités de la société. En effet, nous avons pu relever entre autres une très faible participation des jeunes, des populations d'origine étrangère et des catégories précaires au sein des a.s.b.l de quartier censées mobiliser les citoyens à participer activement à la vie de leur quartier et plus largement au sein de la commune. La question de la représentativité des personnes mobilisées pose question. Nous constatons que beaucoup de citoyens sont exclus de la participation aussi à cause de la fracture numérique. Deuxièmement, ces formes de consultation s'apparentent trop souvent à de la communication politique, plutôt qu'à l'organisation d'une réelle concertation. Rappelons les séances d'informations, par exemple celles qui concernent Cage aux Ours ou celles concernant le P.A.C.S. La question de la constitution de « panel citoyens », déjà constitués en amont dans différents dossiers, mérite d'être plus transparente. Enfin, l'observation de ces différentes expériences témoigne notamment de la difficulté pour les élus communaux de se trouver confrontés à une réelle opposition ou d'être simplement à l'écoute des citoyens. Il en découle de cela des vives contestations, telles que celles d'octobre 2022. Dès lors, nous nous questionnons sur le rôle et la place du citoyen à Schaerbeek lors de ces réunions d'information et de consultation, de concertation, de participation. Quelle est la réelle volonté des autorités communales? Répondre à des prescrits légaux ou de réellement impliquer les citoyens dans la vie de leur commune? C'est pourquoi, nous demandons à la commune de créer une cellule, de façon durable, pour y formaliser la participation citoyenne et encourager l'implication des Schaerbeekois dans les projets communaux. Nous citerons à ce titre la maison citoyenne à Anderlecht ou encore la charte citoyenne de la

Ville de Bruxelles qui engage à l'écoute, au dialogue et à la transparence. Tout ce qui, jusqu'à présent, a manqué à la commune.

Madame la Bourgmestre ff : Merci Madame Verbist. Vous avez raison, de très nombreux travaux fleurissent ici et là dans la commune. Peut-être trop. Je voudrais cependant préciser que la grande majorité de ces travaux ne sont pas le fait de la commune. Ce sont des travaux qui sont réalisés par d'autres instances telles que la Stib, De Lijn, Beliris, Bruxelles Mobilité ou Bruxelles Environnement, ou encore bien entendu par ceux que l'on appelle les impétrants institutionnels comme Sibelga, Vivaqua ou encore Elia ou une entreprise de mobilophonie et téléphonie, ou de télévision. La commune n'a que peu d'autorité sur ces organismes mais effectivement, accorde des autorisations de chantier, des occupations de la voie publique mais surtout, réclame l'hyper coordination de ces chantiers. Ce qui doit se faire dans le cadre de la commission régionale qui a été créée à cet effet et avec un outil qu'on appelle Osiris. Pour tout ces travaux qui, je le répète, constitue la grande majorité et mené par d'autres opérateurs que la commune, il est évident qu'il n'y a aucun processus participatif qui est mis en œuvre et aucune d'ailleurs qui pourrait l'être. Sauf bien sur quand cela s'impose via un permis d'urbanisme. Où là, la concertation est organisée. Les travaux dont vous parlez sont ceux qui concerne plus particulièrement les aménagements de quartier et notamment ceux qui ont trait à la mobilité, aux réfections de voirie et de trottoirs, à la verdurisation, à la création ou à la rénovation de place ou d'espace vert, au mobilier urbain, etc. Tout ces travaux entrepris souvent dans le cadre des contrats de quartier ou de rénovation urbaine, font l'objet de processus de participation. Cela fonctionne plutôt même bien, même si, je vous donne raison sur cet aspect, les processus qui sont mis en œuvre souffrent souvent d'un manque de participation, de présence, et les commissions et assemblées générales de quartier qui sont institués légalement dans le cadre des contrats de quartier, des contrats de rénovation urbaine, quand ils se réunissent, manque souvent de représentativité par rapport aux populations concernées. Nous partageons ce constat. Vous avez encore raison de dire que les assemblées parfois réduites reproduisent certaines inégalités ou en tout cas, peuvent manquer de représentativité notamment par rapport aux jeunes, aux populations d'origine étrangère, aux catégories plus précaires. C'est une critique qui est fondée, que nous partageons et que nous en faisons le constat et le regrettons nous-même. C'est malheureusement souvent le cas dans pratiquement tous les processus participatifs dans lesquels on retrouve des personnes déjà actives et engagées. C'est une problématique qui dépasse de très loin le cadre schaarbeekois et est au centre des débats entre praticiens de la participation citoyenne et aussi, pour être impliquée d'une manière ou d'une autre dans les contrats de quartier depuis plus de 20 ans, dans le processus participatif des contrats de quartier. D'ailleurs à ce propos, il y a un récent dossier qui est en ligne, dans le magazine Démocratie, qui est consacré à ce sujet et qui date pas plus tard de la semaine dernière. Je voudrai cependant préciser que pour les réunions qui concernent les mailles mises en œuvre en matière de mobilité, celles-ci se sont tenues dans un contexte dès le départ, très difficile, en raison vous l'aurez compris, de la pandémie de covid 19. Il a donc fallu tenir des réunions en ligne, ce qui induit certes de nouveaux biais. Mais n'a quand même pas empêché une participation certaine de citoyens aux réunions. Pour ce qui concerne l'évaluation de la maille Azalée, elle ne prévoyait pas de consultation. Et donc, en effet, elle n'a pas eu lieu. Elle s'est basée, nous l'avons déjà répété ici, sur les analyses de nos services, les retours de la Stib, de la police, les comptages réalisés dans la rue afin d'objectiver la situation, mais ne fut pas l'objet d'un processus participatif. Il est intéressant que vous parliez de prescrit légaux en matière de participation car ils sont, en dehors des matières strictement urbanistiques ou de planification, inexistantes. De fait, rien n'impose la participation citoyenne, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas en faire. Toutes les tentatives de participation sont des expériences dont il faut ensuite tirer les enseignements, qu'ils soient positifs ou négatifs. La participation reste un outil de politique publique expérimentale mais nécessaire en évolution, ce qui en fait son intérêt comme sa difficulté. Cela ne nous empêche pas d'accorder de l'importance aux avis de citoyens et nous multiplions, comme je vous l'ai rappelé, les consultations dans le cadre des contrats de quartier, qui concentrent une grande partie des changements liés aux quartiers et des travaux qui en découlent. Ce ne sont évidemment pas les seuls. Et il y a aussi eu des concertations ou des consultations pour d'autres travaux. De plus, nous nous sommes engagés malgré les critiques et les oppositions, dans l'organisation d'un processus participatif dans le quartier de la cage aux Ours afin de revenir vers les habitants du quartier sur la mobilité et ses enjeux. C'est un processus qui est unique au niveau bruxellois dans le cadre de Good Move. Aucune commune n'investi autant d'énergie dans un tel processus à l'heure actuelle. Est-ce qu'il est parfait ? Non. Est-ce qu'on peut prévoir à l'avance ces résultats ? Non plus. La première phase, avec l'organisation des réunions publiques, s'est achevée. Elle sera suivie en septembre par la seconde avec la constitution d'un panel citoyen. Cependant, vous n'êtes pas sans savoir que la dernière réunion publique, qui devait se tenir dimanche dernier, a été sabotée par une poignée de citoyens qui ont décidé de confisquer la parole de leurs voisins, toute opinion confondue en empêchant la réunion de se tenir par des cris et des insultes. C'est triste et lamentable car la participation citoyenne doit permettre à

chacun de s'exprimer quelque soit son avis. Elle doit permettre aux citoyens de pouvoir parler entre eux, dans un espace serein, respectueux, libre de toute tentative d'intimidation. Le débat démocratique, qu'il soit représentatif comme ici, ou participatif comme lors de ces réunions dans le cadre du processus Good Move, le débat démocratique ne peut jamais être confisqué. Pour finir, je tiens à vous dire que nous tirerons les enseignements de ce processus de participation inédit. Il nourrira notre réflexion sur la manière d'intégrer celle-ci à d'autres projets, dans d'autres contextes et à d'autres endroits. Il est en effet essentiel que le dialogue entre citoyen et élus soit constamment renforcé là où c'est possible et faisable. C'est pourquoi, nous avons effectivement, in tempore non suspecto, il y a déjà plus de deux ans, prévu dans notre accord de majorité et avec des décisions au niveau du collège, la création d'une cellule telle que vous la décrivez, avec du personnel et des moyens en suffisance pour assurer ces missions et impulser cette dynamique. Malheureusement, le Covid et aujourd'hui surtout la situation financière ont freiné considérablement ces projets. Ce projet est toujours bien là, parce que, et je terminerai ainsi, nous apportons effectivement une grande importance à cette question malgré les difficultés. Je vous remercie. Je vais proposer aux chefs de groupe, une personne par groupe politique, de pouvoir donc maintenant prendre la parole pour la réplique. Et donc, nous sommes à deux minutes d'intervention. Monsieur Verzin, comme j'ai eu l'occasion de vous l'expliquer, le nouveau règlement d'ordre intérieur qui a été adopté définit ce qu'est un groupe et la représentation possible du groupe. Vous avez quitté le groupe MR, vous êtes indépendant depuis un certain temps. Et donc, nous ne pouvons pas vous considérer comme étant porte-parole d'un groupe, et c'est donc Madame Chan, pour le groupe MR qui prendra la parole ce soir.

Monsieur Verzin : Madame la Présidente, j'aimerais que soit communiqué, ici et maintenant, l'intégralité du mail que vous avez envoyé à mon intention par l'intermédiaire de votre cabinet.

Madame la Bourgmestre ff : (s'adressant à un citoyen concernant le fait qu'un élu filme alors que c'est interdit) : Je suis tout à fait d'accord avec vous, ce règlement vaut pour tout le monde. Donc, s'il vous plaît, Monsieur Verstraete, je vous demande effectivement et à tous les autres aussi, de ne pas prendre de photo. Cet article du règlement est valable pour tout le monde. Le rappel à l'ordre a été fait et ça ne se reproduira pas. Monsieur Verzin, je propose que quand j'aurai à nouveau la parole, c'est-à-dire après le tour, je peux sans problème lire le mail qui vous a été envoyé.

Madame Belkhatir : Merci Madame la Présidente pour la parole. Mademoiselle Verbist, je vous remercie ainsi que Madame Elkholti pour cette interpellation citoyenne concernant la participation citoyenne. Mon groupe politique et moi-même partageons évidemment votre opinion et il est cruciale de rappeler nos nombreuses interpellations à ce sujet et souligner l'importance de cet exercice démocratique. Les avis des citoyens et des citoyennes sont essentiels pour faire progresser notre qualité de vie, pour garantir une inclusion de tous dans la vie politique. Nous exprimons notre profond regret quant à la manière dont les premières consultations ont été organisées. Il est indéniable que les séances de consultation et du conseil communal ont évidemment été perturbées et agitées. Et cela découle inévitablement d'une grande frustration et colère des citoyens envers le pouvoir en place de notre commune et pour cause, il s'avère que plusieurs participants qui assistent à toutes les séances sont clairement mobilisés par les différents échevins pour donner l'impression qu'ils sont nombreux à être favorable aux changements proposés dans le cadre du plan Good Move, à la sauce communale. Je vous avoue, Mademoiselle Verbist, qu'ayant assisté moi-même aux premières séances d'information via teams en 2020, j'ai eu le même sentiment que vous. C'est-à-dire une grosse mascarade. De plus, les avis de cette minorité pro-changement que la majorité ou le pouvoir communal ont invité, sont pris évidemment plus en considération et cela se comprend vu qu'ils portent leurs voix que la majorité anti-changement. Alors je vais vous faire un petit exemple, ceci est une feuille, c'est marqué la confiance. Voici ce que je fais. On va essayer. Alors vous avez constaté effectivement, que cette feuille ne retrouvera jamais son état initial. Malheureusement, c'est ce qui se passe actuellement entre les citoyens et le collège.

Madame la Bourgmestre ff : Madame Belkhatir, nous avons ensemble déterminer. J'ai interrompu parce que vous ne m'écoutez pas. Vous ne me regardiez même pas. Je vous rappelle que c'est le collège qui est ici interpellé et donc, maintenant, je vous rends la parole pour terminer mais rapidement s'il vous plaît. Je suis la garante des règlements Monsieur Verzin. C'est mon rôle de présidente. Et j'assume ce rôle. Madame Belkhatir a la parole.

Madame Belkhatir : Madame la Bourgmestre, chers citoyens, une consultation citoyenne doit avoir pour objectif la communication, la consultation réelle et la mise en œuvre des avis pour le bien de chacun d'entre nous. Il est primordial de prendre en compte la sociologie du quartier ainsi que les caractéristiques de notre population qu'il s'agisse des personnes âgées, des personnes à mobilité réduite, des familles nombreuses ou des commerçants. Il est impératif que le pouvoir politique prenne en considération les aspirations et les besoins de tous les citoyens, en veillant à ce que chaque voix soit entendue et respectées s'il vous plaît. Seul un véritable dialogue entre le collège, les élus et les citoyens permettra de construire, s'il vous plaît madame

la Présidente, un avenir commun basé sur l'équité et la justice sociale. En conclusion, et c'est là que je voulais en venir, je partage quand même votre vis Madame la Bourgmestre, quant au déroulement des consultations qui doit se dérouler dans le respect afin que le meilleur soit retiré et qu'on puisse travailler sur vos propositions. Merci.

Madame la Bourgmestre ff : Merci. Je voudrai vraiment insister, parce que c'est aussi une question d'équité, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, envers tous vos collègues qui vont intervenir.

Madame Chan : Merci Madame Verbist pour votre interpellation citoyenne et je suis d'accord avec vous sur l'importance de la participation citoyenne pour promouvoir la démocratie locale et donner aux habitants l'occasion de s'exprimer sur les enjeux qui les concernent directement. La participation citoyenne, ce n'est pas seulement tous les 6 ans, lorsque vous êtes sollicité pour choisir vos élus. C'est plutôt vouloir laisser la possibilité aux habitants de contribuer aux décisions qui les concernent directement et autant que nécessaire. Et c'est principalement là que réside le problème à Schaerbeek. Car on a l'impression que les participations citoyennes sont organisées parce qu'il faut le faire et qu'il n'y a aucun degré d'impact. Mais ça, c'est une volonté politique des décideurs qui sont au pouvoir. Je suis consternée de constater que la participation citoyenne semble être considérée uniquement comme une source d'information sans réelle prise en compte des avis de la population. Vous mentionnez Azalée et les résultats de votre propre enquête avec la participation des 254 schaerbeekois. Ces résultats mettent en évidence un manque de consultation des citoyens puisque la grande majorité affirment ne pas avoir été consulté pour l'évaluation de la maille 1 Azalée. En plus de cela, ceux qui ont été consulté exprime leur insatisfaction pour des diverses raisons. Vous avez aussi mentionné la faible participation des jeunes, des populations d'origine étrangère et des catégories précaires ainsi que l'exclusion du à la fracture numérique et tout cela contribue, comme vous l'avez souligné, à reproduire les inégalités de la société. Et c'est vrai, il faudrait encourager une participation plus inclusive et diversifiée. Mais ça c'est aussi une volonté politique des décideurs qui sont au pouvoir. Alors pour terminer, je reconnais la limite de la participation citoyenne avec cette majorité-ci et que les formes de consultations actuelles peuvent ressembler davantage à de la communication informative qu'à de réelles concertations. Je vous encourage alors, lors des prochaines échéances communales, à voter pour le MR qui saura vous considérer et qui saura tenir compte de votre avis. Merci.

Monsieur Mahieu : Merci madame la Présidente. Tout d'abord, merci Madame Verbist et Madame Elkholti pour votre interpellation citoyenne sur un sujet qui nous préoccupe profondément, qui est cette participation citoyenne. Et je pense que si on peut s'accorder sur une chose, c'est que le grand fil rouge de cette législation ça aura été l'absence de participation citoyenne ou alors, une participation citoyenne galvaudée. Et c'est évidemment d'autant plus regrettable que le parti qui la défend depuis 30 ans à chaque campagne électorale est au pouvoir ici à Schaerbeek depuis 30 ans et n'a pas réussi à mettre en place une solution structurelle pour assurer cette participation citoyenne. C'est un grand échec. Alors, la participation citoyenne elle ne se décrète pas. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut créer comme ça tout d'un coup, c'est quelque chose qui doit être mis en place, une culture qu'il faut développer. Ce sont des moyens humains, financiers qu'il faut pouvoir débloquent pour pouvoir mettre en place cette culture de participation citoyenne. Et je pense qu'un exemple assez inspirant c'est ce qui se passe à Lille. Depuis plusieurs années, il y a beaucoup de chose qui se mettent en place par rapport à la participation citoyenne. Et c'est pour nous un exemple. Il y a tout d'abord des conseils d'enfants, puis des conseils des jeunes, et puis il y a toute une série de choses qui sont mises en place, des conseils consultatifs de quartier avec des budgets participatifs par quartier, il y a des ateliers de quartier, il y a une plateforme virtuelle, où on peut en permanence donner son avis sur une série de sujets. Et donc je pense, qu'il y a vraiment là des exemples inspirants dont lesquels il faudrait s'inspirer ici à Schaerbeek. Et donc, pour nous, pour les engagés, le fait de pouvoir créer une solution structurelle au sein de la commune de Schaerbeek pour pouvoir garantir, organiser, faciliter la participation citoyenne au quotidien et dans tous les grands projets, ce sera une de nos grandes priorités de campagne et donc, je vous invite à soutenir les engagés.

Madame Lahssaini : Merci, merci à Madame Verbist pour votre interpellation qui est très bien construite et je pense que vous amenez vraiment des propositions très intéressante. Je voudrai juste prendre 15 secondes pour dire que je trouve ça problématique qu'après deux ans où on a laissé Monsieur Verzin s'exprimer, alors qu'on ne change pas le texte de l'ordre du jour, aujourd'hui, il ne peut plus le faire. Vous savez bien que je ne partage pas beaucoup d'idée avec le MR mais sur ce principe-là, le fait que pendant deux ans, le laisser parler et puis, invoquer un règlement qui n'a en fait pas changer pour lui empêcher de parler, je trouve que ça ne va pas en fait. Ça étant dit, je reviens à votre interpellation. Je trouve qu'il y a quand même un lien entre comment le conseil communal se passe ici et comment on veut que la démocratie fonctionne en générale à Schaerbeek. On avait dit qu'on ne couperait pas hyper strictement après deux minutes les conseillers communaux lors des discussions, et pourtant c'est ce qui est fait actuellement. Avec le PTB, on soutient votre

intervention, on pense qu'il faut vraiment interroger la volonté de la majorité de poser des bases de participation citoyenne plus réelle et sur le long terme. C'est pour ça que nous on avait proposé, lors de la discussion sur le règlement d'ordre intérieur, d'avoir une réelle participation citoyenne au conseil communal avec une possibilité de mettre des points à l'ordre du jour du conseil communal qui devrait être voté par ce conseil. Je rappelle ici que la majorité Défi-Ecolo a refusé cette proposition. Mais il y a pas mal de façon de mettre en place cette participation des citoyens et ce que vous proposez, par exemple, d'avoir quelque chose qui existe à long terme à la commune, c'est aussi ce qu'on avait proposé quand les discussions autour du plan Good Move dans le quartier Stephenson on eu lieu, et que la majorité a décidé de prendre une société privée pour payer 66.000 euros pour faire cette consultation, on s'est dit est-ce qu'on ne devrait pas investir une partie de cet argent ou cet argent pour justement former en interne des travailleurs de la commune. Donc, oui, pour une participation structurelle des citoyens à Schaerbeek, aussi des consultations populaires, aussi le droit d'initiative citoyenne, on pense que c'est comme ça qu'on va regagner la participation des gens, parce qu'ils ont des idées, des idées pour leur quartier. Je ne crois pas que les gens soient fondamentalement contre l'amélioration de leur quartier, et donc, je pense qu'il faut se baser sur cette intelligence là pour avancer ensemble vers un quartier qui regroupe toutes les idées et toutes les sensibilités. Je vous remercie.

Madame la Bourgmestre ff : Donc, juste Madame Lahssaini vous confirmer quand même que les articles relatifs ont bien changé dans le nouveau règlement d'ordre intérieur. Il n'était pas défini et nous le définissons maintenant. Mais dans la loi communale, il est bien défini. Je vais donc lire, à la demande Monsieur Verzin, le mail qui lui a été envoyé. Nous faisons suite à votre courriel du 23 juin dernier. Nous nous permettons de rappeler les dispositions du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal qui règle l'octroi de la parole. L'article 39, « les membres du conseil ne prennent la parole qu'après l'avoir obtenue du ou de la présidente ou du président. Elle est accordée dans l'ordre des demandes, en privilégiant cependant en premier lieu, un intervenant pour chaque groupe politique. Article 80, « le Bourgmestre ou le membre du collège ayant ce point dans ses attributions répond à l'interpellation séance tenante. Un tour de parole est ensuite organisé. Chaque groupe politique mandate un orateur qui dispose de deux minutes afin de développer ses arguments. L'article 41 du règlement d'ordre intérieur, se conformant à l'article 120 de la nouvelle loi communale, considère que forme un groupe, les membres du conseil qui sont élus sur une même liste, ou qui sont élus sur des listes affiliées en vue de former un groupe. À notre sens, l'appréciation du groupe doit se faire en se référant au jour de l'élection, sans tenir compte des éventuels départs de liste ultérieurs. Cette interprétation repose sur la lecture à contrario de l'article 16 de la nouvelle loi communale. En effet, cet article règle l'hypothèse du remplacement d'échevin et prévoit explicitement que pour « l'application du présent paragraphe, la liste correspond au groupe politique existant au moment du remplacement de l'échevin ». Plusieurs articles de la nouvelle loi communale se réfèrent à la notion de groupe. Mais l'article 16 est le seul à préciser que c'est au groupe, tel qu'il se compose au moment du remplacement de l'échevin, qu'il faut avoir égard. Vu cette précision, nous considérons que le principe est de se référer au groupe politique au moment de l'élection. Il va de soi que je partage cette analyse, mais qui a été rédigée par des juristes et donc pas par moi ou par mon cabinet. Notre point de vue est conforté par la doctrine qui écrit « que le groupe politique est figé lors du résultat électoral et c'est son chiffre qui servira de base à tous les calculs de répartition des mandats dérivés même si le groupe s'érode par défection. L'auteur de cette phrase est Monsieur Avart, manuel pratique de droit communal en Wallonie-Bruxelles, la Charte 2018, page 93. Il est intéressant de souligner que c'est justement l'article 120 de la nouvelle loi communale, visée plus haut pour définir la notion de groupe, qui règle la question de la répartition des mandats au sein des commissions. Comme d'une part, selon l'article 80 du ROI, seul peut avoir droit à la parole, un conseiller désigné par un groupe politique et vu, d'autre part, que vous êtes désormais conseiller indépendant, il nous apparaît que vous ne pourrez plus remplir la condition reprise à l'article 80 du ROI, et de facto, que vous ne pourrez plus avoir la parole à la suite d'une interpellation citoyenne. Nous vous prions de croire, Monsieur le conseiller communal, en nos sentiments distingués. Voilà donc le mail que Monsieur Verzin a reçu à sa demande. Et qui donc, vient d'une analyse juridique du service. Je ne vais pas reprendre en termes de réplique la réponse que je vous ai donnée, qui comme je l'ai souligné, rejoint certaines de vos interrogations et des problèmes que vous posez en termes notamment de représentativité, qui je le rappelle, a précisé aussi que oui, bien sûr, nous avons effectivement décidé mais pas pu exécuter la création de cette cellule qui, idéalement devrait comprendre 4 personnes, au départ en tout cas. Et nous le regrettons, et je le regrette personnellement. Je ne vais pas reprendre non plus les propos inexacts qui ont été donnés par certains des répondants ici, je pense que ça n'apportera rien au débat et pour vous. Donc, je vais maintenant vous passer la parole pour votre réplique.

Madame Verbist : Premier point, vous nous avez notifié que ce sont des constats qui sont donc partagés et que vous le regrettez comme vous venez de le dire à l'instant. Notamment que la cellule n'a pas pu voir le jour

à cause du Covid. Mais donc concrètement, finalement, qu'en est-il ? On n'a pas vraiment de réponse à notre demande. Vous avez également évoqué le dossier Dreamocratie et je vous le concède, comme souligné dans notre interpellation citoyenne, vous avez déployé des moyens, notamment 66.000 euros pour ce projet. Seulement, nous avons pu observer, puisque nous avons eu le plaisir à tour de rôle, le comité betermove, de participer à ces réunions. Et nous avons constaté, puisqu'on parle de transparence dans la participation citoyenne, il faut aussi pouvoir le dire et l'entendre, nous avons vu la présence d'un conseiller communal, le poste d'un des échevins, qui je tiens à la souligner, n'habite pas le quartier directement. La question de la transparence pourtant, rappelé, je le redis, par de nombreux citoyens, aussi bien en faveur qu'en défaveur de ce projet a été souligné et est une condition nécessaire donc à la participation citoyenne. Et donc, quelque part, comme Madame Belkhatir l'a dit, la confiance elle a été rompue. La commune a été élue, elle est le premier pouvoir local à devoir agir en première ligne et pourtant, est-ce qu'on se sent entendu, notamment suite à l'incident qui vient de se dérouler. Si la parole d'un élu est refusée, comment peut-on alors entendre celle du citoyen ? Aussi pour le dossier des quartiers des Azalées, vous notifiez qu'il n'y avait pas eu de consultation. Assez étonnant, maintenant à vérifier. Certains citoyens se disent avoir été consulté. Vous énoncez également que vous avez relevé des données chiffrées. Aux chiffres on peut leur faire dire tout ce qu'on veut. En ce qui concerne également, vous avez parlé des nombreux travaux, etc. et que parfois, il y avait des permis d'urbanisme qui étaient délivrés et que la commune n'était pas directement impliquée ou maître de la décision. Hier, j'ai eu l'occasion de participer à la commission de concertation concernant le réaménagement du Boulevard Lambermont et Wahis, et nous regrettons très très fort, finalement, on n'est pas vraiment entendu, et la position prise par la commune n'a pas été assez forte. Donc à nouveau, est-ce que le citoyen est entendu ? Merci.

Ordre du jour n° 2 -- Agenda nr 2

CPAS de Schaerbeek : quel est donc l'état du gouffre financier? - Demande de Madame Fatiha Ahcini

Ocmw van Schaarbeek : Hoe groot is de financiële afgrond? - Verzoek van Mevrouw Fatiha Ahcini

Madame Ouazrhari : À travers ses déclarations, la bourgmestre faisant fonction s'est déjà félicitée à plusieurs reprises de ce qu'elle qualifie de « travail acharné » ou encore de « travail exemplaire » réalisé par le collège. Ce genre d'affirmations tranchent nettement avec ce que nous, citoyens et citoyennes de Schaerbeek, relevons jour après jour et avec consternation ; que ce soit directement sur le terrain ou à travers la presse. Récemment, une braisière est venue compléter l'interminable série de casseroles sales et de cocottes explosives accumulées par le collège. De fait, il ressort que le CPAS de Schaerbeek est concerné par de graves erreurs de gestion qui se sont accumulées au fil des années. D'aucuns pourraient penser qu'il n'y a rien de neuf sous le brouillard. De multiples dysfonctionnements avaient par exemple déjà été pointés en mars 2021 ; au point que le personnel s'était mis en arrêt de travail pour protester, notamment contre le manque de concertation sociale. Un syndicat avait commenté en ces termes la réaction de la direction du CPAS : *« Elle propose un arrêt de seulement trois semaines de la réorganisation ainsi que soixante PC portables qui devraient arriver d'ici la fin du mois d'avril. Ils n'ont visiblement pas compris que pour les travailleurs il n'est plus possible de continuer dans de telles conditions ! »*. On reconnaît bien là des motifs qui minent d'autres domaines de la politique communale : incapacité du collège à entendre les sonnettes d'alarme qui sont tirées, mesures cosmétiques et creuses qui ne sont proposées qu'une fois que le collège est mis dos au mur, recours à des prétextes tels que la crise sanitaire, mise en application erronée des règles de droit, etc. L'on se souvient aussi que M. Mahieu, conseiller communal d'opposition, a exprimé en différentes occasions des interrogations et des inquiétudes sur la situation financière du CPAS. La présidente du CPAS s'en était publiquement agacée, estimant que *« ce sont toujours les mêmes questions »*. Le déroulement des événements met en évidence qu'il s'agit plutôt des mêmes erreurs dans la gestion du CPAS. Aujourd'hui, où est donc passé cet aplomb dont on savait dès le départ qu'il était en décalage total avec la situation chancelante du CPAS ? Cet aplomb osera-t-il encore se manifester, contre toute bienséance ? Prévoit-on de faire appel à des employés pour rendre des comptes sur ce qui relève avant tout de la responsabilité de la présidente du CPAS et du collège dans son ensemble ? En tout état de cause, il faut se rendre compte que la situation a atteint un degré de gravité extrême. La presse mentionne que les caisses du CPAS font l'objet *« d'un trou de plusieurs millions d'euros »* ; et cela à la suite d'un dysfonctionnement interne qui sévit depuis des années. Entre autres choses, le CPAS comptait obtenir des subsides qui, pourtant, ne sont pas dus au regard de la réglementation applicable. Face à ce revers catastrophique, des démissions immédiates auraient dû être

une conséquence logique à tirer dans le chef des responsables politiques. Mais cela n'a pas été le cas. On se demande comment le collège peut-il encore justifier son absence de prise de responsabilité. Pire encore, le collège ne sait même pas chiffrer l'ampleur du manque à gagner occasionner : les estimations évoquées dans les journaux vont de cinq à vingt millions d'euros. Cinq à vingt millions d'euros ; c'est un énième scandale retentissant ! On peut aussi lire que les montants devraient être précisés « *dans les prochaines semaines* ». Sans doute est-ce là un signe supplémentaire de la portée réelle du « *travail acharné* ». Nous demandons qu'un audit approfondi et indépendant fasse la lumière sur ces dysfonctionnements qui obèrent encore davantage la commune de Schaerbeek. Cet audit doit être rendu public et examiner pourquoi le problème n'a pas été détecté bien plus tôt par le collège et par la tutelle. Il est urgent d'aller au-delà du slogan de « *travail acharné* » et d'identifier les causes ainsi que les conséquences de la gabegie ambiante. Il faut aussi faire pièce aux tentatives de minimisation invoquant de simples erreurs d'encodage. En effet, comme on l'a abordé il y a quelques instants, l'absence de remise en question est selon nous un des innombrables points noirs qui caractérise l'approche politique du collège. Quant au fait que le problème s'est manifesté à partir de la fin de Législature précédente, il ne constitue en rien une excuse pour les membres actuels du collège. Selon nous, user d'une telle dérobade ne ferait que souligner le désordre qui règne dans la collection de casseroles que nous évoquions. Il mettrait aussi en évidence que c'est de longue date qu'Ecolo est politiquement responsable de faits qui mettent grandement à mal notre commune. Par ailleurs, nous exigeons que le collège expose — dès à présent et en détails — la manière dont il entend combler le gouffre financier de plusieurs millions d'euros. À combien s'élèvent les réserves actuelles du CPAS ? Même si cela n'excuse rien, permettront-elles de neutraliser intégralement la débâcle que nous dénonçons ? Si pas, quelles seront les sources de compensations qui seront sélectionnées et selon quelles modalités seront-elles mises en œuvre ? Le cas échéant, envisagez-vous une nouvelle hausse du précompte immobilier ? Comptez-vous rogner sur le budget consacré à l'enseignement ? N'êtes-vous pas lassés de faire payer aux Schaerbeekoïses et aux Schaerbeekoïses le prix de négligences qui relèvent de vos attributions ? La population est en droit de le savoir. Sachez enfin que des voix s'élèvent pour proposer que ces compensations se trouvent notamment à travers des sanctions financières infligées aux responsables politiques. N'est-ce pas cela qui, de manière réelle, serait « *clairement plus juste* » ?

Monsieur Eraly : Pour répondre à votre interpellation, je vais peut-être faire juste un petit rappel de la problématique et essayer d'être le plus claire et le plus concis possible. Nous avons eu une présentation de plus de deux heures avec les conseillers communaux pour exposer cela en commission. Excusez-moi, chers conseillers communaux si évidemment ce n'est pas aussi complet que ce que nous avons exprimés en commission. Depuis 2017, le CPAS a cru qu'il serait remboursé à 100% pour des aides attribuées à une catégorie de citoyens bénéficiaires alors que ce n'était qu'à 70%. Donc ça veut dire, que depuis 2017, la Commune aurait dû donner plus au CPAS pour assurer cette mission. Ce qui est clair par contre, c'est que depuis 2017, les citoyens bénéficiaires ont toujours reçu ce qu'ils étaient en droit de recevoir. Là où je vous rejoins totalement dans votre interpellation, et je pense que le collège et l'ensemble du conseil communal vous rejoignent, c'est votre titre. Vous vous demandez qu'en est-il du trou financier. Et c'est notre préoccupation première. Nous souhaitons savoir à combien s'élève le dommage financier. À ce stade, aujourd'hui, c'est la tutelle régionale, composée d'un inspecteur régional et d'experts des budgets CPAS à la COCOM, qui nous expliquent que les chiffres ne sont pas encore suffisamment clairs et ils nous demandent de ne poser aucun acte ni d'affirmer le moindre chiffre. La première chose, je vous le dis, c'est de connaître vraiment cette photo exacte. Le CPAS nous dit qu'il sera en mesure de définir avec certitude ce montant pour fin juillet. Tout ça a été décidé en accord avec la tutelle régionale et la COCOM. Est-ce que c'est tard, est-ce que c'est tôt, le collège en prend acte. Une fois les chiffres certifiés, par la tutelle régionale, et l'inspecteur régional, il sera temps à ce moment là de discuter des moyens, des pistes de solution. Mais pas avant. Parce que l'énergie pour le moment elle doit être mise pour connaître la situation exacte. Et donc nous sommes en attente de ces chiffres validés par la tutelle. Alors, oui, nous nous posons également des questions, comme l'ensemble du conseil communal, et nous exigerons également des réponses à un moment donné. Mais pour le moment et jusque fin juillet, nous sommes en attente de ces chiffres. Je vous remercie.

Madame Chan : Merci Madame la Bourgmestre. Merci de votre interpellation Madame Ouazrhari. Je comprends parfaitement votre insatisfaction concernant la gestion financière du CPAS. Mais je partage également votre étonnement et votre colère face au fait qu'une telle situation ait pu se produire sans que personne ne s'en aperçoive plus tôt. Et surtout que le trou mentionné devra être supporté par la commune et donc par l'argent des schaerbeekoïses. Lors d'une récente commissions avec l'échevin de tutelle sur le CPAS, la présidente du CPAS et le directeur financier et ainsi que la secrétaire générale, nous avons demandé des explications concernant le trou de plusieurs millions d'euros et on sait

aujourd'hui qu'il sera d'au moins 7 millions. On nous a expliqué que pour les personnes inscrites au registre des étrangers et bénéficiant du revenu d'intégration, le CPAS était remboursé à 100% par le Fédéral pendant les 5 première année. Après ces 5 années, le taux de subvention passait à 70%. Nous avons appris que le calcul des 5 années ne démarrait pas à partir du début de l'aide accordée par le CPAS mais à partir de la date d'inscription au registre des étrangers. Et que ceci, selon eux, nécessitait un travail minutieux. Mais donc je suis plutôt d'avis que cela relève d'un problème de méthode de travail. Tout comme la circulaire budgétaire de 2016 envoyée au CPAS pour annoncer le changement législatif indiquant la diminution du taux de subvention, bien que l'information ait été reçu, elle n'a pas été mise en œuvre. Pourquoi ? Parce que le document a été envoyé dans un autre département, qui ne communiquait pas avec le directeur financier. Problèmes de communication, et donc de méthode de travail. Mais aussi problème de coordination, sachant qu'au-dessus du directeur financier, il y a encore la secrétaire générale et la présidente du CPAS. On tout cas pour le moment, je pense qu'il est nécessaire d'attendre que le CPAS fasse son travail d'investigation et communique ces chiffres précis à la Tutelle COCOM et à l'inspecteur régional à la fin du mois de juillet. Je me souviens aussi que la présidente du CPAS a souligné que sa démarche consistait à comprendre la solution, à trouver des solutions et à enfin à établir les responsabilités. On attendra donc la rentrée pour établir les raisons précises de ces manquements et d'assurer que chacun prenne ses responsabilités. Merci.

Monsieur Mahieu : Merci Madame Ouazrhari pour cette interpellation qui nous permet de parler ce soir de la situation du CPAS de Schaerbeek puisque, traditionnellement au mois de juin, on doit parler des comptes du CPAS de Schaerbeek, mais évidemment, cette année ci, on ne peut pas les avoir pour cette raison. Donc, on a quand même l'occasion de faire le débat public sur cette situation. C'est effectivement une nouvelle grave crise de gestion au CPAS de Schaerbeek et ça n'est pas la première depuis le début de la législature. On se souvient tout d'abord de la crise des paiements des revenus d'intégration sociale à certains bénéficiaires, en 2019, 2020 et 2021. Beaucoup de citoyens n'avait pas pu être payés en temps en heure. Et on sait que pour eux, c'est très compliqué. On se souvient de la grève des travailleurs du CPAS en mars 2021 qui avait également été une première depuis longtemps. On se souvient aussi qu'en avril 2021, nous avions du, nous l'opposition, convoquer un conseil communal extraordinaire pour pouvoir parler des problèmes de gestion du CPAS puisqu'on nous avait empêché d'aller au bout du débat dans un conseil communal normal. Il y a aussi eu les licenciements abusifs qui ont eu lieu au CPAS et dans le management, ce qui peut aussi expliquer les problèmes de communication interne que nous vivons aujourd'hui. Depuis plus de 5 ans, le CPAS pense comme, Madame Chan l'a expliqué, qu'il va recevoir un remboursement de 100% du RIS accordé à certaines catégories de bénéficiaires. Or, ils n'en reçoivent plus que 70 %. C'est une modification législative qui a été faite en 2016 et l'information a été communiquée au CPAS en 2017. Et effectivement, le CPAS de Schaerbeek est visiblement le seul CPAS de Belgique qui n'a pas adapté sa pratique à la nouvelle législation. Et donc le résultat c'est une perte, une perte financière pour la commune, et qu'elle va devoir éponger. Et c'est une perte qu'on ne peut pas encore aujourd'hui effectivement quantifier. C'est au minimum 7.000.000, certains disent jusqu'à 20.000.000. On ne sait pas encore aujourd'hui. L'échevin de tutelle nous l'a dit, on le saura normalement fin juillet. Et donc effectivement, la première priorité est de pouvoir clarifier ces montants, pour pouvoir comprendre de quels montants on parle, de quel impact ça pourrait avoir sur la situation financière de la commune. La deuxième priorité c'est bien entendu de trouver des solutions financières et puis structurelles pour que ça ne se reproduise plus. Et puis, il va aussi falloir définir les responsabilités du passé et nous y seront attentifs. Et donc en conclusion, je voudrais dire qu'il est urgent que la commune et le CPAS forment mieux le personnel et le management pour mettre en place de meilleurs de système de contrôle interne et de gestion. Et, je trouve que l'idée que vous apportez de l'audit externe est une piste à explorer pour effectivement pouvoir faire toute la lumière sur les problématiques de gestion au CPAS. Je vous remercie.

Monsieur Degrez : Merci, Merci Madame. Au nom du groupe Socialiste pour votre interpellation et merci aussi à tous les schaerbeekois et schaerbeekoises qui ont signé celle-ci. Merci pour votre intérêt pour la gestion de notre commune et singulièrement de son CPAS. On sait que le CPAS est essentiel pour de nombreux schaerbeekois, 8000 bénéficiaires. C'est évidemment une question de justice sociale et comme groupe socialiste, on y est extrêmement attentif. Alors comme vous, je suis à la fois inquiet et abasourdi. Abasourdi par l'énormité de l'erreur qui a été répétée d'année en année, je ne vais pas revenir sur les explications qui ont été fournies. Il s'agit purement et simplement de la non-implication d'une réglementation fédérale, et ce, pendant des années. C'est tout simplement invraisemblable. Je suis aussi extrêmement inquiet sur les conséquences. Alors ce n'est pas la première fois qu'il y a des dysfonctionnements au niveau du CPAS, mes collègues l'ont déjà répété, à notre initiative. Notamment

on avait obligé la majorité à un conseil communal extraordinaire à la suite de retard très important dans le paiement des paiements des revenus d'intégration pour les bénéficiaires. La situation était à l'époque complètement inacceptable et c'est la raison pour laquelle on avait agi. Depuis de nombreuses années, la gestion de ce CPAS est erratique et nous interpelle. Alors, quelles sont les responsabilités ? Ça a déjà été effectivement dit, il est peut être encore un petit peu tôt parce qu'on ne connaît même pas le montant en tant que tel, mais quelles sont les responsabilités ? Nous en tout cas, on y sera extrêmement attentif. Ce que nous demandons c'est de faire toute la lumière. Notre exigence c'est la transparence totale. Et à cet égard, nous demanderons que le rapport qui est attendu fin juillet puisse être communiqué à l'ensemble des conseillers communaux et si nécessaire, Madame, et je vous appuie là-dessus, un audit externe pourra être envisagé. Plus important encore, ce sont les conséquences concrètes que tout ceci va avoir. Ce n'est pas juste des budgets et de la comptabilité, c'est des conséquences sur les gens et c'est ça qui nous intéresse. Est-ce que le CPAS va être contraint à des mesures d'économie. Qui va finalement payer l'addition. Est-ce que c'est une augmentation du précompte. Est-ce que ce sont des politiques sociales qui vont être abandonnées. Pour nous en tout cas, il est hors de question que les schaarbeekois et singulièrement les schaarbeekois les plus vulnérables, paient l'addition. Nous le refuserons catégoriquement. Merci.

Madame Lahssaini : Merci. Avec le PTB, comme vous, on a découvert avec stupeur il y a quelque semaine les graves problèmes de comptabilité au CPAS de Schaerbeek. Des millions d'euros, on ne sait pas encore combien, mais, qui ne sont pas là, qui n'existent pas dans les caisses du CPAS. Des millions d'euros qui manquent suite à des négligences, des fautes répétées, des demandes d'argent qui n'ont pas été faites. Ce sont toutes des questions, dont ça ne va pas du tout et il va falloir vraiment chercher les raisons pour lesquelles ça s'est passé. Parce qu'on sait qu'il y a des problèmes au CPAS aussi au niveau des travailleurs du CPAS, qui nous interpellent depuis des années, qui ont manifesté à de nombreuses reprises. Est-ce que ces travailleurs ont la capacité de faire correctement leur travail au sein du CPAS et est-ce que ça a des conséquences ici aussi. Ça il va falloir examiner cette question. Mais aussi pour le PTB ce qui nous inquiète c'est que ces erreurs qui ont été faites pendant des années soient payées par les schaarbeekois mais aussi par les gens qui bénéficient du CPAS, parce que le CPAS ce n'est pas seulement les revenus d'intégration, mais c'est des aides aussi pour des personnes qui travaillent. On l'a vu avec la crise énergétique, les factures impayables, le CPAS a pu aider. Le CPAS c'est aussi des aides pour les enfants, pour les stages, pour les garderies, ce sont des coups de pouce quand on a besoin d'une garantie locative pour trouver un logement de qualité. Tout ça ce sont vraiment des choses concrètes et c'est un soutien pour les étudiants par exemple. C'est un soutien, on l'a dit, pour des factures imprévues pour des travailleurs qui gagnent peu. C'est un soutien pour les pensionnés qui n'ont pas assez de revenus pour manger, à qui on donne des colis alimentaires. Et donc, tout ça on sera vraiment très attentif sur le fait que ces politiques sociales ne peuvent pas être coupées parce que des milliers de personnes en ont besoin. Et donc, les erreurs qui ont été faites ne peuvent pas être payées par des gens qui en ont besoin ni par les autres schaarbeekois. Et on sera vraiment attentif là-dessus. Merci

Monsieur Clerfayt : Oui alors, Madame Ouazhri, d'abord merci d'être là ce soir, qui est un soir particulier pour vous. Merci de faire ce travail de citoyenne qui pose des questions. Alors un, votre question est légitime. Vous avez vu ça dans la presse, ces millions qui valsent, c'est évidemment une tuile pour la commune et pour son CPAS. Deux, on a déjà répondu, on ne connaît pas aujourd'hui le montant exact. On a décelé qu'il y avait une erreur mais on n'a pas encore précisé les montants. On fait appel aux meilleurs experts communaux, régionaux, du CPAS et autres pour connaître le chiffre. Il faut en faire un décompte exact et quand nous aurons le compte exact, nous ferons toute la transparence sur ce montant. Ce montant sera public et tout le monde pourra le connaître. Il n'y a pas de problème. Et on décidera alors de mesures correctrices. Trois, l'erreur décelée s'est donc produite dans la comptabilité du CPAS depuis 2017. Pendant 6 années successives, et pendant ces 6 années, aucun des experts du CPAS ; receveurs, experts budgétaires, experts comptables, n'a vu l'erreur. Les comptes sont présentés au conseil de l'aide sociale. Aucun des 13 conseillers de l'aide sociale qui reçoivent les comptes et en délibèrent, n'a décelé l'erreur. Aucun des conseillers de la majorité, aucun des conseillers de l'opposition. Et puis les comptes du CPAS sont transmis au conseil communal. On en parle ici chaque fois. Monsieur Mahieu vient de rappeler que chaque année au mois de juin, on discute des comptes du CPAS, sur lesquels on a un débat. Et les comptes sont remis conseillers communaux. Aucun des 47 conseillers communaux n'a décelé l'erreur, ni de la majorité, ni de l'opposition. C'est donc bien dire que cette erreur était sans doute compliquée à trouver ou était bien discrète. Quatre, le problème résulte d'un report de charges de l'Etat Fédéral qui ne rembourse plus à 100% une aide sociale mais à 70% et la met à charge des CPAS et du CPAS de Schaerbeek en particulier. Si l'erreur ne ce n'était

pas produite, cette somme aurait été payée chaque année par le budget de Schaerbeek. Autrement dit, le payer maintenant ou l'avoir payé pendant 6 ans, ça ne change rien pour le vieux Schaerbeek. C'est un report de charge de l'Etat Fédéral.

Monsieur El Yakoubi : Merci Madame la Présidente. Pour mon groupe, bien évidemment, la situation est inacceptable mais force est de constater qu'on ne peut rien y changer. Cependant, ce qui est important pour nous, c'est la suite qui va être donnée à cette situation. Pour nous, il est important que les citoyens bénéficiaires ne soient pas victime de cela et qu'ils puissent recevoir ce à quoi ils ont réellement droit. De plus, nous demandons au collège de bien insister pour que le CPAS mette toute son énergie pour connaître les chiffres exacts et fasse ce qu'il faut pour que ce type de situation ne se reproduise plus.

Madame Ouazrhari : Quand est-ce que le collège arrêta-t-il d'user de faux fuyant ? Et aujourd'hui, en ce jour de fête du sacrifice, vous avez sacrifier la raison.

Ordre du jour n° 3 -- Agenda nr 3

Les dérives du Collège des Bourgmestre et Echevins - Demande de Madame Houaria Ouazrhari

De excessen van het College van Burgemeester en Schepenen - Verzoek van Mevrouw Houarai Ouazrhari

Madame Ouazrhari : Mesdames et messieurs les membres du collège. Depuis plusieurs mois, deux éléments sont – parmi bien d'autres – symptomatiques de la déconfiture de votre politique. D'une part, il y a les multiples annulations de séances du conseil communal. D'autre part, il y a la manifestation vigoureuse et constamment renouvelée du total dégoût que nombre des citoyens éprouvent à l'égard de la ligne de conduite (ou plutôt d'inconduite) des partis Défi et Ecolo/Groen. Face à ces circonstances d'une extrême gravité, nous estimons que le collège s'enfoncé toujours plus dans la petitesse pour tenter, en vain, de sauver les apparences. Précision pour commencer que, le mois dernier, notre interpellation citoyenne a été rejetée. Le prétexte invoqué a été des plus inélégants : selon le collège, notre intervention s'adressait à l'ensemble des membres du conseil communal et pas uniquement à ceux du collège. Quand bien même c'eût été le cas, l'égo du collège ne peut-il donc souffrir que les citoyens avisent aussi les conseillers communaux d'opposition ? Qu'à cela ne tienne, nous sommes de retour devant le collège. Et nous serons encore plus à l'affût de toute inconstance en matière de recevabilité des interpellations. Vous êtes liés par votre prétexte... Venons-en aux annulations du conseil communal. Dans ce contexte, le collège joue un double jeu hautement méprisable. Ainsi, quand Défi et Ecolo/Groen ont la garantie de pouvoir imposer leurs mesures dogmatiques et surtout contraires à l'intérêt général, ces partis font selon nous preuve d'une arrogance insolente envers les autres formations politiques et certains conseillers communaux indépendants. Il en résulte que lorsque l'opposition formule des propositions concrètes visant à combler quelque peu le fossé grandissant entre les citoyens et le collège, elles sont rejetées sans aucune considération. Prenons-en pour exemple les alertes lancées par l'opposition au sujet de l'attribution de divers marchés publics, ou encore son insistance sur la nécessité d'être beaucoup plus sérieux et transparent s'agissant des aspects liés à « Good Move ». Citons encore les appels pressants de l'opposition en vue d'une politique de logement en phase avec les besoins criants de la population ; des besoins qui excluent le greenwashing. Quel que soit le sujet, il nous semble que ce n'est pas vraiment la Liste du Bourgmestre qui est à la barre. Certes, le Bourgmestre s'est retiré immédiatement après les élections communales, pour aller à la Région. Un réel imprévu ? De toute manière, est-ce pour autant que devait s'installer ce que nous considérons comme une intrigante sujétion vis-à-vis d'Ecolo/Groen ? Pour illustrer cet état de fait, soulignons que plusieurs conseillers appartenant à la Liste du Bourgmestre ont déjà expliqué – sous couvert de l'anonymat – qu'ils s'exposent à des représailles si d'aventure ils devaient témoigner ne serait-ce que d'un scepticisme à l'encontre des mesures qu'Ecolo/Groen tentent de forcer. À l'inverse, lorsque les partis de la majorité représentent un nombre minoritaire au sein de l'assemblée, ils font en sorte d'éviter la réunion du conseil communal. C'est ce qui s'est passé au mois de janvier 2023, quand de nombreux citoyens ont été scandalisés de voir que des conseillers communaux Défi et Ecolo/Groen sont restés dans le bureau de la Bourgmestre faisant fonction ; et cela au lieu de se présenter en salle du conseil. Depuis le début de l'année, l'incapacité à disposer du quorum a eu une fréquence telle que Défi et Ecolo/Groen pourraient prétendre à un triste record. Les absences des conseillers appartenant à leurs rangs sont éminemment révélatrices. Aussi, le caractère répété de ce cuisant échec politique vous pousse à accuser

publiquement l'opposition d'un prétendu manque de collaboration, d'un prétendu refus de faire avancer les dossiers. Cette tactique est totalement hallucinante ! Quand on peut dominer l'opposition, on lui marche dessus sans ménagement. Et quand on a besoin de l'opposition, on cherche à négocier avec elle. Quel représentant politique digne de ce nom pourrait accepter une approche aussi irrespectueuse, surtout quand elle est exacerbée par ce que les citoyens ressentent comme de sévères affronts ? A titre d'exemple, sans même revenir sur la comparaison extrêmement déplacée que l'échevine de la mobilité a prononcée il y a deux mois, on peut mentionner la volonté d'Ecolo/Groen de contrôler l'identité des personnes venues assister au conseil communal. Concernant le traitement réservé aux citoyens qui protestent contre vos innombrables aveuglements, les procédés que vous mettez en œuvre par sont tout aussi répréhensibles. Premièrement, vos membres Ecolo/Groen (encore eux) se plaisent à minimiser les choses et à vouloir faire croire que les critiques ne proviennent que d'une poignée de factieux. Si tel était le cas, pourquoi un dispositif policier de grande ampleur a-t-il été prévu ces derniers mois (pour des réunions qui sont en général annulées) ? Deuxièmement, nous sommes d'avis que le collège essaie de plus en plus de se tirer d'affaire en recourant au concept de « contrefaçon de mouvement d'opinion », également appelé « astroturfing ». Ainsi, le concept se targue régulièrement d'avoir reçu des réactions très positives de la part de citoyens, entre autres en ce qui concerne la mobilité (dans la maille Azalée ou ailleurs), la sécurité et l'accueil des réfugiés. Toutefois, quiconque aura le plus grand mal à retrouver une trace tangible et vérifiable de ces commentaires. Nous reviendrons une autre fois sur les roueries destinées à restreindre l'accès aux documents administratifs. Pour l'heure, nous illustrerons notre propos à travers quelques cas pernicieux. Au sujet des commerçants du quartier Pavillon-Stephenson, le collège a affirmé que la réunion qui s'est tenue le 9 mars avait été constructive. S'agit-il d'un optimisme excessif ? Non, même Pangloss n'aurait pas pu se prononcer comme le collège. En effet, qu'est-ce qu'il pourrait bien y avoir de positif sans le fait que l'écrasante majorité des dizaines de commerçants présents n'avaient aucune idée de qui était l'échevine des commerçants ? Il s'agit là d'un fait avéré, que nous pouvons démontrer sur le champ. De même, il ressort de diverses vidéos que pas un seul des commerçants présents ne s'est exprimé en faveur des intentions nourries par le Collège. Enfin, il est manifeste que les statistiques promises par le collège n'ont pas été fournies. Confrontée à ces éléments, l'échevine des commerçants a déclaré « ne pas avoir assisté à la même réunion ». Nous y voyons donc la confirmation du fait qu'il ne s'agit pas d'un optimisme démesuré, mais bien d'une mise en pratique effrontée de l'astroturfing. Les exemples sont légion. On pense aussi à la personne qui avait lu une interpellation en faveur des travaux à l'avenue Princesse Elisabeth. Les habitants de son quartier essaient de le rencontrer depuis des mois pour discuter avec lui, mais même Casper le fantôme semble plus facile à trouver. Il est grand temps d'agir puissamment contre les deux catégories de pratiques que nous dénonçons ce soir. À notre estime, ce ne sont pas que des procédés frivoles et irrespectueux ; ce sont avant tout des coups immondes portés à la démocratie locale. Par conséquent, nous réclamons que le collège cesse le vil marchandage politique auquel il se livre quand il a besoin des représentants de l'opposition pour obtenir le quorum. Nous exigeons aussi que le collège mette définitivement fin au type de déclarations par lesquelles il tente indûment de faire porter le chapeau à l'opposition. D'ailleurs, pensez-vous que les membres de l'opposition ne savent pas ce que valent précisément les paroles du collège ; qu'il s'agisse de ses promesses, de ses excuses ou de ses critiques ? Selon vous, pourquoi se préoccuperaient-ils de brimborions ? Enfin, nous demandons la mise en place d'un mécanisme permettant de contrecarrer les initiatives d'astroturfing. La véracité de chaque allégation du collège doit pouvoir être rigoureusement vérifiable par les citoyens. L'absence d'un tel système a déjà causé d'énormes dégâts. La mesure est comble.

Madame la Bourgmestre ff : Je serai brève dans ma réponse. Vous l'avez dit en effet, les conseils se suivent, les interpellations aussi. Votre discours reste le même. Paroles haineuses, et mensongères. Raccourcis populistes, attaques blessantes et violentes, parfois proches de l'insulte. Nous sommes d'accord sur un point, c'est que nous ne sommes d'accord sur rien ou si peu. Nous rejetons votre flot d'accusation. Depuis plus de 25 ans, cette majorité répond aux interpellations et nous entretenons avec les citoyens des relations généralement apaisées, respectueuses, positives et constructives. Même si parfois, nous ne partageons pas l'avis ou la vision des interpellant et inversement. Nous voulions examiner l'intention des législateurs lorsqu'ils inscrivent cette belle opportunité que constitue l'interpellation citoyenne, et mettre cette intention face à votre interpellation de ce soir qui est en fait, beaucoup plus une prise de position. Et puis, nous avons décidé et choisis de l'inscrire pour vous entendre. Je ne sais si je peux conclure en parlant pour ma part de ce cher démocrate qui était Voltaire, et qui disait « je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais pour que vous ayez le droit de le dire ». Et je voudrai rajouter pour peu que cela se fasse avec raison et respect. Merci.

Madame Chan : Merci madame la Bourgmestre. Au nom de la Liste MR et Citoyens, groupe figé au moment des élections, je mandate Monsieur Verzin pour répondre à l'interpellation de Madame Ouazhari.

Madame la Bourgmestre ff : Je prends bonne note, Monsieur Verzin, pour deux minutes.

Monsieur Verzin : Merci Madame la Présidente. Merci à Madame Chan pour avoir respecté strictement le prescrit de l'avis juridique qui nous a été donné par vos mots. Votre interprétation du ROI me semble effectivement totalement vicié par la volonté de me nuire en me refusant les droits élémentaires qui s'attachent à la fonction de conseiller communal. Le droit à la parole et le droit à un débat contradictoire. Je considère donc que ce soir, vous avez clairement franchi le Rubicon qui sépare la démocratie et la dictature. Je vous annonce de surcroît que dès demain, j'introduirai un recours à la tutelle régionale sans exclure pour autant un recours devant les tribunaux ordinaires pour une voie de fait volontaire. Ceci dit, pour répondre à l'interpellation de Madame Ouazhari. Il faut bien se rendre compte de ce que vous dites est encore en deçà de la réalité Madame Ouazrahi. Cette majorité, à chaque conseil qui se passe depuis un an, un an et demi, creuse à chaque fois un peu plus le fossé qui la sépare de la population. C'est une véritable preuve de l'autisme politique dont elle fait partie. Mais je voulais dire que cette majorité aujourd'hui ne mesure pas encore bien et ne comprend pas la hauteur de la vague citoyenne qui va s'abattre sur elle en octobre 2024. Et donc, je vous invite, Madame Ouazrahi et pour tout ceux auxquels vous faites référence dans votre interpellation remarquable, je vous invite tous et toutes à entrer en résistance, à ne rien laisser passer et surtout, à refuser une fois de plus que ce collège et cette majorité, franchissent le Rubicon qu'ils ont déjà allègrement franchi en ce qu'il me concerne, en passant de la démocratie à la dictature. J'ai dit.

Monsieur Mahieu : Merci madame la Bourgmestre. Effectivement, je crois qu'on peut constater que depuis 18 mois, cette majorité n'est plus vraiment une majorité. Depuis 18 mois, cette majorité n'a plus la capacité d'assurer le quorum nécessaire à nos délibérations. Depuis 18 mois, le groupe des Engagés, comme le reste de l'opposition, a assuré, périodiquement, le quorum afin de permettre la continuité de l'action publique. Mais depuis quelque mois, nous arrêtons de le faire parce que nous ne pouvons plus accepter ce qui se passe. Depuis le début de la législature, le couple Liste du Bourgmestre/Ecolo-Groen, pivot du pouvoir à Schaerbeek depuis près de 30 ans, est désormais devenu un frein pour le développement de Schaerbeek. Il n'y a plus de projets rassembleurs, ni de dynamique positive pour la commune. Depuis 4 ans, cette majorité refuse d'entendre les arguments de ceux qui ne sont pas les leurs. En 4 ans, cette majorité a préféré cumuler les projets dogmatiques en matière de mobilité de stationnement, attisant ainsi les clivages entre les schaerbeekois plutôt que de rechercher la participation citoyenne et le consensus. Cette majorité a tellement clivé les citoyens qu'elle a littéralement imploré. En 4 ans, cette majorité a augmenté le précompte immobilier de plus 20% sans jamais vraiment tenter de contenir ses dépenses. En 4 ans, cette majorité a cumulé les décisions erratiques, loin de la bonne gouvernance dont ils s'autoproclamaient les champions. La tutelle les a repris au moins 4 fois. Ils ont été condamnés par la Commission des dépenses électorales du Parlement Bruxellois et le Conseil d'Etat a annulé leur règlement phare en matière de stationnement. Certains de ses membres sont même allés jusqu'à mentir. Sans parler de leur mur d'orgueil et d'arrogance. Ils ont ainsi perdu toute crédibilité juridique et politique. Malgré cela, ils se sont entêtés à reprendre un règlement du collège, généralisant les zones vertes sans respecter la décision du Conseil d'Etat et sans respecter l'avis majoritairement contre exprimé par les citoyens lors de l'enquête publique. Je termine en disant que de faible numériquement, cette majorité est devenue faible politiquement, qu'elle n'a plus aucune légitimité pour continuer à imposer ses projets dogmatiques qui vont à l'encontre de la volonté d'une majorité de Schaerbeekois, qu'une alternative politique est absolument nécessaire à Schaerbeek et que les Engagés sont prêts à prendre leurs responsabilités dans ce cadre. Je vous remercie.

Monsieur Bouhjar : Merci Madame la Présidente. Merci Madame Ouazrahi pour votre interpellation. Très chers collègues. Le climat ce soir est assez symptomatique de ce qui se passe depuis plus d'un an et demi. Deux interpellations citoyennes ce soir, qui accablent la majorité et le collège. Et vous ne pouvez pas le nier. Certes, l'interpellation de Madame Ouazrahi est peut-être un peu dure et très sévère à l'égard du collège et de la majorité. Mais la réponse que le collège fait, sincèrement, vous ne vous remettez vraiment pas en question. Ça fait un an et demi que vous avez de plus en plus de mal à réunir une majorité, d'avoir un quorum. Et vous voulez poursuivre et continuer actuellement à vouloir mener, engager, des moyens colossaux dans des projets pour lesquels vous avez des rejets. Des levés de bouclier. Vous ne voulez pas entendre. Et vous êtes dans de l'entre-soi. Regardez-vous, regardez l'image du collège, prenez une photo du collège et est-ce que vous pensez que vous représentez réellement tous

les quartiers de Schaerbeek ? Pas du tout. Vous êtes déconnecté. Vous êtes totalement déconnecté de la réalité. Vous avez perdu pieds. Ce soir, vous utilisez un ton alors qu'on a fait les comptes, vous n'avez pas le quorum ce soir. Vous n'avez pas le quorum. Ce qui est malsains dans cette situation, ce n'est pas le fait qu'il y ait une majorité qui soit en difficulté, ce n'est pas ça. Ça peut arriver. Mais ce qui est malsains, c'est lorsque qu'on est conseiller communal et qu'on veut l'intérêt, qu'on souhaite l'intérêt de nos concitoyens, c'est qu'on est toujours dans une espèce de chantage. Il faut être présent, il faut faire passer des points, alors qu'il faut que ça soit normal et naturel. Il faut qu'il y ait une majorité qui soit en majorité, une opposition qui est l'opposition. Ici, ce n'est plus le cas. Et depuis trop longtemps. On a eu avec le règlement stationnement, ça été un sitcom. 6 mois avant qu'on aboutisse : on reporte, on enlève, on reporte. Le PACS, ça été la même chose. Vous attendez. Il y a même eu à un moment donné des points que vous avez pu faire passer parce que vous vous êtes appuyés sur l'article 90 du règlement communal. Je sais que vous allez me dire non, que vous n'allez rien me dire. Mais je sais qu'au fond de vous, vous ne pouvez pas le nier. À un moment donné, descendez un peu de votre piédestal, arrêtez et mettez les couleurs politique de côté, écoutez les gens, comprenez-les. Vous avez dit quand il s'agit du Covid, les excuses sont bonnes pour vous mais quand les personnes ont été, à un moment donné, privée de certaines libertés pendant plus de deux ans, ça, ça ne marche pas pour eux. Et à côté de cela, toutes les excuses sont bonnes pour vous. Et eux, ils subissent toutes des modifications, des changements, auxquels ils n'ont pas été associés. En plus, ils ont été pressurisés. Vous n'avez pas compris ça, c'est chinois. Vous ne le comprenez pas. Mais c'est trop et trop vite. C'est tout. Trop et trop vite. Sans vouloir écouter les gens. Ralentissez. Qu'est-ce que vous avez à supprimer des places ? C'est quoi ? Vous avez soulevé la coupe du monde ?? Est-ce que vous entendez. C'est ça la vraie question. Moi j'ai compris, mais est-ce que vous comprenez. Parce qu'on en a marre nous aussi.

Madame la Bourgmestre ff : Je voudrai qu'on puisse .. S'il vous plait, je ne souhaite pas demander à des personnes de quitter la salle, je voudrai qu'on puisse terminer et donc écouter l'ensemble des interventions.

Madame Lahssaini : Merci. Merci Madame Ouazrhari. Je pense effectivement que vous et les autres citoyens doivent utiliser les petites voies qui restent pour se faire entendre ici, dans cette salle. Comme je l'ai dit, il y a quelque minute, on déplore qu'il n'y ait pas plus de place pour une vraie discussion au sein du conseil communal avec des citoyens, des vraies participations concrète et qu'on reste malheureusement à ce format d'interpellation citoyenne qui en fait, appelle une réponse qui est plus ou moins satisfaisante ou pas. Mais qui ne permet pas d'avancer. D'avancer vers la résolution des problèmes que vous soulevez, vous et les autres. Alors j'ai entendu Madame la Bourgmestre rejeter totalement votre interpellation. Je pense qu'elle en a un peu marre de vous voir. Moi ce qui m'inquiète aussi dans toutes ces discussions, c'est qu'on est en train de monter les schaarbeekois les uns contre les autres alors qu'il y a des problèmes cruciaux à résoudre à Schaerbeek. Il y a des problèmes de logement, il y a des problèmes d'emplois, il y a des problèmes du prix du parking. C'est là-dessus qu'on doit vraiment travailler ensemble et pour l'instant, on est avec cette polarisation qu'on ne résout pas, on est en train de monter simplement les uns contre les autres sur des problèmes sur comment on se déplace, voiture, vélo, etc. comme si c'était ça l'essentiel. Mais l'essentiel c'est d'avoir que ses enfants aillent dans des bonnes écoles c'est que votre logement soit payable, etc. et que vous puissiez rester vivre à Schaerbeek. C'est pour ça que nous on veut se battre avec vous, pour changer les choses. Et donc, ça fait des mois qu'on vous voit venir, et je me demande à chaque fois mais qu'est-ce qu'ils font la majorité pour essayer de déminer cette situation réellement ? Et ça, ça m'inquiète parce que je me dis si quelque personne comme ça, on n'arrive pas, dans un petit quartier de Schaerbeek, à résoudre un problème ponctuel sur, en fait, qu'est-ce qu'on veut comme type de quartier et que ça on arrive pas au bout d'un an à le résoudre, comment est-ce qu'on peut imaginer qu'on va résoudre tous les grands chantiers qu'il y a à Schaerbeek par rapport aux profits que des grandes multinationales du béton essaient de faire sur les logements, comment est-ce qu'on va faire pour que tout le monde ait sa place ici. Et donc ça m'interpelle vraiment. Comment ça se fait qu'on en est toujours là après un an à répéter les mêmes choses comme des sourds et que rien n'avance. Et ça je trouve que ça ne va pas. Et qu'il faut changer ça.

Monsieur Clerfayt : Merci Madame pour votre interpellation et merci à tout ceux, ici au conseil communal, dans le publique, qui écoute ce que vous venez apporter comme message. La démocratie, c'est important. Nous ne sommes qu'une grosse trentaine de pays dans le monde à être des vraies démocraties dans lesquelles tout le monde peut s'exprimer, dans lesquelles la presse est libre, dans lesquelles on peut exprimer son opinion sans risquer d'être mis en prison. Nous sommes en Belgique, c'est heureux, une de ces rares démocratie qui existe vraiment dans le monde, pas ces fausses

démocraties électives où un pseudo dictateur se fait élire et met en prison les journalistes ou les gens qui ne pense pas comme eux. La démocratie, c'est important et c'est aussi un système fragile et qui a ses fragilités. La démocratie ça veut dire délibérer ensemble au-delà des différences qui peuvent exister dans les opinions des gens sur des tonnes de sujet qui font l'objet de délibérations collectives. Il y a des sujets qui créent des tensions : le stationnement, on vient de parler de logement, ou les impôts ou les écoles. Tout des sujets d'enjeux collectif sur lesquels il y a naturellement des opinions différentes parce que les intérêts des uns et les intérêts des autres ne sont pas toujours les mêmes. Parce que les visions de l'avenir, les projets d'avenir des uns et des autres ne sont pas les mêmes. Notre société est faite de ça, de tonnes de gens différents, qui ont des intérêts, des projets, des idées différentes. Et donc, la démocratie c'est construire un système fragile où on essaie de permettre à chacun de s'exprimer, d'en avoir l'occasion, et ici nous avons à Schaerbeek au niveau communal, un système qui n'existe pas à beaucoup d'autres niveaux de pouvoir c'est que des citoyens peuvent venir ici exposer un point de vue, une opinion, poser une question au collège. Et donc, la démocratie elle se construit sur des opinions différentes. Et donc l'important pour faire fonctionner cette démocratie, c'est d'avoir la capacité de s'écouter. Si on ne sait pas construire la capacité de s'écouter, même malgré nos différences, on détruit la démocratie. Et moi je suis content de vous avoir écouté, même si je ne partage pas tout ce que vous dites, parce que je pense que c'est important qu'on ait une démocratie où tout le monde peut s'exprimer, tout le monde peut être écouté.

Madame la Bourgmestre ff : Merci Monsieur Clerfayt. Monsieur Clerfayt a fait un temps moins long que celui de Madame Lahssaini. L'équité c'est aussi de pouvoir, si j'ai accepté pour l'un, j'accepte pour l'autre. D'autant plus qu'il y a plusieurs moments où Monsieur Clerfayt a été interrompu. Donc, nous avons terminé avec le tour. Si ça continue, je vais effectivement demander que vous sortiez de la salle. Encore un rappel à l'ordre, et je demanderai que les personnes qui chahutent et qui empêchent la tenue correcte et respectueuse de ce conseil, de sortir (en s'adressant à un citoyen). Donc, je ne vais pas utiliser la possibilité de répliquer. Madame Ouazrhari, vous avez vos deux minutes de réplique.

Madame Ouazrhari : Si c'est vrai que vous en avez maré de me voir, sachez qu'on s'est sacrifié aujourd'hui, que c'est un jour de fête pour nous, et qu'on est là. Et on ne lâche rien. Je vais répondre et vous dire que je suis dépitée du manque d'écoute réelle qui ressort de vos propos, que je ne qualifierai pas de réponse. Par conséquent, je ne mettrai pas en évidence toutes les incohérences que vous avez prononcé, et je trouve suffisamment de poisson qui ont été noyé ce soir par le Collège. Merci.

Madame la Bourgmestre ff : Merci Madame Ouazrhari, c'est difficile de répondre quand il n'y a pas de question.

* * * * *

La séance est interrompue de 21.00 à 21.05 -- De vergadering wordt opgeheven van 21.00 uur tot 21.05 uur

* * * * *

* * * * *

Monsieur Abkouï, Madame Belkhatir, Monsieur Ben Addi, Monsieur Bouhjar, Monsieur Boukhari, Madame Chan, Monsieur De Belder, Monsieur Degrez, Monsieur Dönmez, Madame Köse, Monsieur Koyuncu, Madame Lahssaini, Monsieur Mahieu, Madame Sönmez, Monsieur Vanbaelen, Monsieur Verzin et Monsieur Yildiz quittent la séance -- De heer Abkouï, Mevrouw Belkhatir, de heer Ben Addi, de heer Bouhjar, de heer Boukhari, Mevrouw Chan, de heer De Belder, de heer Degrez, de heer Dönmez, Mevrouw Köse, de heer Koyuncu, Mevrouw Lahssaini, de heer Mahieu, Mevrouw Sönmez, de heer Vanbaelen, de heer Verzin en de heer Yildiz verlaten de vergadering.

* * * * *

* * * * *

Après avoir constaté que la majorité des membres n'est pas présente et en application de l'article 90 de la Nouvelle Loi Communale, Madame la Bourgmestre clôture la séance.
Na vastgesteld te hebben dat de meerderheid van de zittinghebbende leden niet aanwezig is en in toepassing

van artikel 90 van de Nieuwe gemeentewet, sluit Mevrouw De Burgemeester de zitting af.

* * * * *

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESCRETARIS

Bureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

Ordre du jour n° 4 -- Agenda nr 4

Commissions du conseil communal - Modification - Pour information

Commissies van de gemeenteraad - Wijzigingen - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 5 -- Agenda nr 5

Délégation du contreseing du Secrétaire Communal (article 111 de la Nouvelle Loi Communale) - Pour information

Volmachten ter medeondertekening van de Gemeentesecretaris (artikel 111 van de Nieuwe Gemeentewet) - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 6 -- Agenda nr 6

Désignation des fonctionnaires pouvant signer seuls les courriers (art. 109 de la Nouvelle Loi Communale) - Modification – Approbation

Aanduiding van ambtenaren die als enige documenten mogen ondertekenen (art. 109 van de Nieuwe Gemeentewet) - Wijziging - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 7 -- Agenda nr 7

BRULABO - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration

BRULABO - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

FINANCES / RECEVEUR COMMUNAL -- FINANCIËN / GEMEENTEONTVANGER

Budget -- Begroting

Ordre du jour n° 8 -- Agenda nr 2

Budget 2022 - Modification budgétaire de clôture (MB 5/2022 et MB 6/2022) – Approbation

Begroting 2022 - Afsluitende begrotingswijzigingen (BW 5/2022 en BW 6/2022) - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Comptabilité -- Boekhouding
Ordre du jour n° 9 -- Agenda nr 9

Comptes annuels 2022 - Arrêt provisoire

Jaarrekeningen 2022- Voorlopige Vaststelling

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Budget -- Begroting
Ordre du jour n° 10 -- Agenda nr 10

Budget 2023 - Modification budgétaire extraordinaire (MB1) – Approbation

Begroting 2023 - Buitengewone begrotingswijziging (BW1) - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 11 -- Agenda nr 11

Budget 2023 - Modification budgétaire ordinaire (MB2) – Approbation

Begroting 2023 - Gewone begrotingswijziging (BW2) - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Contrôle -- Controle
Ordre du jour n° 12 -- Agenda nr 12

ASBL "Bouillon de cultures" - Comptes 2021 - Prise d'acte

VZW "Bouillon de cultures" - Rekeningen 2021 - Akte nemen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 13 -- Agenda nr 13

ASBL "Comme Chez Toi" - Comptes 2021 - Prise d'acte

VZW "Comme Chez Toi" - Rekeningen 2021 - Akte nemen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 14 -- Agenda nr 14

ASBL "Maison Autrique" - Comptes 2022 - Prise d'acte

VZW "Maison Autrique" - Rekeningen 2022 - Akte nemen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 15 -- Agenda nr 15

SCRL "Le Foyer Schaerbeekois" - Comptes 2022 - Prise d'acte

CVBA "De Schaarbeekse Haard" - Rekeningen 2022 - Akte nemen

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Comptabilité -- Boekhouding

Ordre du jour n° 16 -- Agenda nr 16

Attribution d'un portefeuille électronique pour menues dépenses à la Directrice du Département Stratégique et Durable, responsable pour la coordination PUIC

Toekenning van een elektronische portefeuille voor geringe uitgaven aan de Directrice van de Strategische en Duurzame Ontwikkeling, verantwoordelijke voor de UPGI

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE ET DURABLE -- STRATEGISCHE EN DUURZAME ONTWIKKELING

Ordre du jour n° 17 -- Agenda nr 17

Subsides visant à la promotion de l'image de Schaerbeek - Centenaire CHU Brugmann - Site Paul Brien – Approbation

Subsidies ter bevordering van het imago van Schaarbeek - Eeuwfeest van het UZ Brugmann - Paul Brien-site - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Gardiens de la paix -- Stadswachten

Ordre du jour n° 18 -- Agenda nr 18

Digitalisation du système de radiocommunication des Gardiens de la Paix - Budget extraordinaire - Pour information

Digitalisering van het radiocommunicatiesysteem van de Gemeenschapswachten - Buitengewone begroting - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Eco-conseil -- Milieuraadgeving

Ordre du jour n° 19 -- Agenda nr 19

Dimanche sans voiture - 17 septembre 2023 - Règlement d'administration intérieure – Approbation

Zonder auto mobiel in de stad - 17 september 2023 - Reglement van inwendig bestuur - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

AFFAIRES GÉNÉRALES -- ALGEMENE ZAKEN

Gestion immobilière -- Vastgoedbeheer

Ordre du jour n° 20 -- Agenda nr 20

Acquisition par la Commune de Schaerbeek de 17 parcelles cadastrales situées dans le périmètre de ladite "Cité des Jardins" par le biais d'une cession (vente) de gré à gré, pour 1 EUR symbolique, pour cause d'utilité publique - Projet adapté d'acte notarié – Approbation

Verwerving door de Gemeente Schaarbeek van 17 kadastrale percelen gelegen in de omtrek van de genoemde "Cité des Jardins", door middel van een cessie (verkoop) in onderling overleg, voor 1 symbolische EUR, ten algemenen nutte - Aangepaste notariële ontwerpakte - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 21 -- Agenda nr 21

Bâtiment "Ecuries van de Tram" - Situation des occupations actuelles et occupations futures - Action en justice en expulsion – Approbation

Gebouw "Ecuries van de Tram" - Stand van huidige bezettingen en toekomstige bezettingen - Geding voor uitzetting - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 22 -- Agenda nr 22

CQD Stephenson - Conventions d'occupation du bien sis à 1030 Schaerbeek, Rue Masui 186 du 01/10/2023 jusqu'au 30/09/2032 - ASBL JST et ASBL SAE – Approbation

DWC Stephenson - Bezettingsovereenkomsten voor het pand gelegen te 1030 Schaarbeek, Masuistraat 186 van 01/10/2023 tot 30/09/2032 - VZW JST en VZW SAE - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 23 -- Agenda nr 23

Contrat de bail à loyer à conclure avec la srl TA-Ciré dans le cadre de l'appel à candidatures communal – Approbation

Huurcontract te sluiten met de bv TA-Ciré in het kader van de gemeentelijke oproep tot candidaturen - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

RESSOURCES HUMAINES -- HUMAN RESOURCES

Organisation et projets -- Organisatie en projecten

Ordre du jour n° 24 -- Agenda nr 24

Modification du cadre du personnel – Approbation

Wijziging van de personeelsformatie - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 25 -- Agenda nr 25

Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Contrat local de mobilité" – Approbation

Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie "Mobiliteitscontract" - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 26 -- Agenda nr 26

Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Programme de prévention urbaine" – Approbation

**Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie " Stedelijk Preventieprogramma" -
Goedkeuring**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 27 -- Agenda nr 27

Modification du cadre temporaire spécifique subsidié "Ukraine" – Approbation

Wijziging van de tijdelijke specifieke gesubsidieerde personeelsformatie "Oekraïne" - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

INFRASTRUCTURE -- INFRASTRUCTUUR

Achats -- Aankopen

Ordre du jour n° 28 -- Agenda nr 28

**Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés
Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 22/23 - Budget extraordinaire - Pour
information**

**Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten
van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 22/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 29 -- Agenda nr 29

Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 23/23 - Budget extraordinaire - Pour information

Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 23/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 30 -- Agenda nr 30

Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 24/23 - Budget extraordinaire - Pour information

Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 24/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 31 -- Agenda nr 31

Acquisition de diverses fournitures et/ou divers services répondant aux besoins des services - Marchés Publics de faible montant conclus par facture acceptée - Semaine 25/23 - Budget extraordinaire - Pour information

Aankoop van diverse leveringen en/of diensten voor de behoeften van de diensten - Overheidsopdrachten van gesloten door middel van een aanvaarde factuur - Week 25/23 - Buitengewone begroting - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 32 -- Agenda nr 32

Marché public de fournitures ayant pour objet la location de bornes de paiement - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure - Pour information

Overheidsopdracht voor leveringen voor verhuur van betaalterminals - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 33 -- Agenda nr 33

Marché public de services ayant pour objet l'organisation de la course à pied « 10.30km » de Schaerbeek - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure - Pour information

Overheidsopdracht voor diensten voor de organisatie van een hardloop « 10.30km » van Schaerbeek- Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 34 -- Agenda nr 34

Marché public de services pour la réduction et contrôle de la population de pigeons sur le territoire de Schaerbeek à l'aide du médicament vétérinaire R-12 fourniture de graines contraceptives à effet réversible, location/achat des distributeurs, gestion et monitoring - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché - Engagement de la procédure – Approbation

Dienst overheidsopdracht voor de beperking en beheersing van de duivenpopulatie in Schaerbeek met behulp van het diergeneesmiddel R-12 : levering van zaden met contraceptieve werking met een omkeerbaar effect, huur/aanschaf van de zaadverdelers, beheer en monitoring - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 35 -- Agenda nr 35

Marché public de services pour l'organisation des animations d'été au parc Josaphat ainsi que l'organisation de la fête de la Cerise (2024, 2025 et 2026) dans une perspective durable - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché – Approbation

Overheidsopdracht voor diensten voor de organisatie van de zomeranimaties in het Josaphatpark en de organisatie van het Kriekenfeest (2024, 2025 en 2026) in een duurzaam perspectief -Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 36 -- Agenda nr 36

Marché public de fourniture pour la fourniture de combustibles conjoint pour l'Administration Communale et le Centre Public d'Action Sociale de SCHAERBEEK - Choix de la procédure de passation et fixation des conditions du marché – Approbation

Gezamenlijke overheidsopdracht voor leveringen met als voorwerp de levering van brandstoffen voor het Gemeentebestuur en het Openbaar Centrum voor Maatschappelijk Welzijn van SCHAARBEEK - Keuze van de plaatsingsprocedure en vastlegging van de voorwaarden van de opdracht - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Bâtiment -- Gebouwen

Ordre du jour n° 37 -- Agenda nr 37

CSA - Intervention de dépannage sur les ascenseurs 42000118849 et 42000118851 - Pour information

SAC - Herstelling van liften 42000118849 en 42000118851 - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 38 -- Agenda nr 38

CTR (Archives) - Mise en conformité de l'ascenseur 42000124933 - Pour information

TCR (Archieven) - In conformiteitstelling van lift 42000124933 - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 39 -- Agenda nr 39

Piscine communale "Neptunium", - Mise en conformité de l'ascenseur 42000137551 - Pour information

Zwembad "Neptunium", - In conformiteitstelling van lift 42000137551 - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 40 -- Agenda nr 40

Ecole 6, rue de l'Agriculture 46 - Intervention de dépannage sur les ascenseurs 1398178 et 1398176 - Pour information

School 6, Landbouwstraat 46 - Herstelling van liften 1398178 en 1398176 - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 41 -- Agenda nr 41

Hôtel communal - Extension du système de contrôle des accès - Travaux d'extension des équipements de contrôle des accès pour les bureaux 0.12, 0.13 et 0.14 - Pour information

Gemeentehuis - Uitbreiding van het toegangscontrolesysteem - Werken voor de uitbreiding van de uitrustingen voor de toegangscontrole voor de kantoren 0.12, 0.13 en 0.14 - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 42 -- Agenda nr 42

Hôtel communal - Extension du système de contrôle des accès - Travaux d'extension des équipements de contrôle des accès pour les bureaux 0.12, 0.13 et 0.14 - Augmentation de la dépense - Pour information

Gemeentehuis - Uitbreiding van het toegangscontrolesysteem - Werken voor de uitbreiding van de uitrustingen voor toegangscontrole aan de kantoren 0.12, 0.13 en 0.14 - Verhoging van de uitgave - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 43 -- Agenda nr 43

Maison des Arts + Bâtiment "Tamines" - Pose d'une section de canalisation de distribution en eau de ville suite à l'installation d'un nouveau réseau de lutte contre l'incendie sur le site - Pour information

Maison des Arts + "Tamines" gebouw - Plaatsing van een gedeelte van een leiding voor de stadswaterdistributie ten gevolge van de installatie van een nieuw brandbestrijdingsnetwerk op de site - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 44 -- Agenda nr 44

Pôle Stephenson, Rue Stephenson 62-64 - Consolidation de la rampe d'accès - Marché de faible montant - Pour information

Pool Stephenson, Stephensonstraat 62 - 64 - Versteving van de toegangshelling - Opdracht van beperkte waarde - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 45 -- Agenda nr 45

Bibliothèque Thomas Owen, Avenue de Roodebeek 111 - Nouveau système de détection incendie - Marché de faible montant - Pour information

Bibliotheek Thomas Owen, Roodebeeklaan 111 - Nieuw branddetectiesysteem - Opdracht van beperkte waarde - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 46 -- Agenda nr 46

Réalisation de deux études détaillées sur le site sis avenue Chazal 181 dans le cadre de la centrale de marché pour les études de pollution de sol organisée par Bruxelles-Environnement – Engagement subséquent à un accord-cadre - Pour information

Uitvoeren van twee gedetailleerde studies op het perceel gelegen Chazallaan 181 in het kader van de opdrachtcentrale voor bodemverontreinigingsstudies georganiseerd door Leefmilieu Brussel - Aanstelling ten gevolge van een raamovereenkomst - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 47 -- Agenda nr 47

Plan Ecole - Projet n°16 - Athénée Fernand Blum, section Roodebeek - Rénovation des anciennes classes dans les combles et aménagement d'un escalier de secours - Augmentation de la dépense - Pour information

Scholenplan - Project nr 16 - Atheneum Fernand Blum, afdeling Roodebeek - Renovatie van de oude klassen op de zolderverdieping en inrichting van een brandtrap - Verhoging van de uitgave - Ter informatie

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 48 -- Agenda nr 48

**Bâtiment sis rue Dupont 20 - Réalisation d'un inventaire destructif amiante - Marché de faible montant -
Marché de service - Pour information**

**Gebouw gelegen Dupontstraat 20 - Realisatie van een destructieve asbestinventaris - Opdracht van beperkte
waarde - Opdracht voor diensten - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 49 -- Agenda nr 49

**Projet LISA – Antenne de sécurité intégrée - Transformation des locaux de l'ancien Koban Brabant, Rue
Brichaut 2 - Procédure de passation et conditions du marché - Pour information**

**Project LISA - Geïntegreerde veiligheidsantenne - Transformatie van de lokalen van het voormalige
politiecommissariaat Koban Brabant, Brichautstraat 2 - Plaatsingsprocedure en voorwaarden van de opdracht
- Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 50 -- Agenda nr 50

**Renouvellement de l'égouttage du Lycée Emile Max site avenue Dailly - Choix de de la procédure de
passation et fixation des conditions du marché public de travaux - Pour information**

**Vernieuwing van de riolering van het Lycée Emile Max - site Daillylaan - keuze van de plaatsingsprocedure en
vastlegging van de voorwaarden van de opdracht voor werken - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 51 -- Agenda nr 51

**Adhésion à la centrale de marché pour les travaux de traitement de pollution du sol organisée par Bruxelles-
Environnement – Approbation**

**Toetreding tot de aankoopcentrale voor bodemsaneringswerken, georganiseerd door Leefmilieu Brussel -
Goedkeuring**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Contrats de quartier -- Wijkcontracten

Ordre du jour n° 52 -- Agenda nr 52

**Contrat de Rénovation Urbaine "Brabant - Nord - St Lazare » : Liquidation de subventionnement pour le
projet Balk'âne Festival par le Cabinet – Culture et Egalité des genres et chances - Approbation et liquidation**

**Stadsvernieuwingscontract "Brabant - Nord - St Lazare": Liquidatie van de subsidie voor het Balk âne Festival
project door het Kabinet - Cultuur en Gelijke Kansen - Goedkeuring en betaling**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 53 -- Agenda nr 53

**Contrat de quartier durable Petite colline - Opération 3.2 "Dupont 20 - équipement santé / jeunesse" -
Marché de travaux - Aménagement du bâtiment pour son occupation temporaire - Liquidation facture &
Majoration de dépense - Pour information**

**Duurzaam wijkcontract Kleine Heuvel: Operatie 3.2 "Dupont 20 - uitrusting gezondheid / jeugd" - Opdracht
voor werken – Inrichting van het gebouw voor zijn tijdelijke bezetting - Betaling factuur & Vermeerdering van
de - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 54 -- Agenda nr 54

**Contrat de quartier durable Pogge : Opération 1-1 – Construction d'un immeuble de logements sur le terrain
sis chaussée de Haecht 366 - Marché d'études - Mise en œuvre du projet de gestion de risque dans le cadre
de la centrale de marché pour les études de pollution de sol organisée par Bruxelles-Environnement (1ère
phase : suivi de chantier) - Pour information**

**Duurzaam wijkcontract Pogge, Operatie 1-1 - Bouw van een appartementsgebouw op het terrein gelegen aan
de Haachtsesteenweg 366 - Studieopdracht - Uitvoering van het project voor risicobeheer in het kader van
het door Leefmilieu Brussel georganiseerde marktcentrum voor onderzoek naar bodemverontreiniging (1e
fase: monitoring van het terrein) - Ter informatie**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 55 -- Agenda nr 55

**Contrat de rénovation urbaine Brabant/Nord/Saint-Lazare - Opération EO.12/a "Pôle socio-culturel, rue
Rogier 126" (Hip-Hop School) - Marché de travaux – Approbation**

**Stadsvernieuwingscontract Brabant/Noord/Sint-Lazarus - Operatie EO.12/a "Socioculturele pool, 126
Rogierstraat" (Hip-Hop School) - Contract voor werken - Goedkeuring**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Urbanisme & environnement -- Stedenbouw & leefmilieu

Ordre du jour n° 56 -- Agenda nr 56

**Projet de Plan d'Aménagement Directeur (PAD) "Mediapark" et son Rapport sur les incidences
environnementales (RIE) - Avis de la Commune.**

**Ontwerp van Richtplan van Aanleg (RPA) "Mediapark" en zijn Milieueffectenrapport (MER) - Advies van de
Gemeente.**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Voirie ==- Wegen

Ordre du jour n° 57 ==- Agenda nr 57

Réalisation de divers aménagements de voirie - Accord-cadre 2022 conclu pour 2 ans - Marché subséquent : Réaménagement de la rue William Degouve de Nuncques - mise en plateau du carrefour Smekens/Degouve de Nuncques et le trottoir traversant côté square Levie – Approbation

Realisatie van diverse weginrichtingen – In 2022 voor 2 jaar afgesloten raamovereenkomst - Opdracht op grond van deze gesloten raamovereenkomst : Heraanleg van de William Degouve de Nuncquesstraat - realiseren van een verkeersplateau op het kruispunt Smekens/Degouve de Nuncques en een doorlopend voetpad kant square Levie - Goedkeuring

Ce point est reporté ==- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 58 ==- Agenda nr 58

Réalisation de divers Aménagement de Voirie - Accord-cadre 2022 conclu pour 2 ans - Marché subséquent : Réaménagement du haut de la place Terdelt à hauteur de l'entrée du centre sportif – Approbation

Realisatie van diverse weginrichtingen – Raamovereenkomst 2022 afgesloten voor 2 jaar - Opdracht op grond van deze gesloten raamovereenkomst : Heraanleg van het bovenste deel van het Terdeltplein, ter hoogte van de ingang van het sportcentrum - Goedkeuring

Ce point est reporté ==- Dit punt wordt overgedragen

VIE CITOYENNE ==- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Ordre du jour n° 59 ==- Agenda nr 59

Deuxième édition du Babelbeek Festival les 1 et 2 juillet 2023 - Convention à l'asbl Les Nouveaux Disparus – Approbation

Tweede editie van de Babelbeek Festival 1 en 2 juli 2023 - Overeenkomst aan de vzw Les Nouveaux disparus - Goedkeuring

Ce point est reporté ==- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 60 ==- Agenda nr 60

Subsides aux associations actives dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationale

Subsidies aan de verenigingen actief op gebied van ontwikkelingscoöperatie en de internationale solidariteit

Ce point est reporté ==- Dit punt wordt overgedragen

Patrimoine ==- Erfgoed

Ordre du jour n° 61 ==- Agenda nr 61

Subside à l'asbl ARTONOV – Approbation

Subsidies voor vzw ARTONOV - Goedkeuring

Ce point est reporté ==- Dit punt wordt overgedragen

Culture néerlandaise -- Nederlandstalige cultuur
Ordre du jour n° 62 -- Agenda nr 62

Octroi de subsides aux associations néerlandophones de seniors pour l'année 2023

Toekennen van subsidies aan de Nederlandstalige seniorenverenigingen voor het werkjaar 2023

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 63 -- Agenda nr 63

Octroi de subsides aux associations néerlandophones socio-culturelles pour l'année 2023

Toekennen van subsidies aan Nederlandstalige socio-culturele verenigingen voor het werkjaar 2023

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Enseignement néerlandophone -- Nederlandstalig onderwijs
Ordre du jour n° 64 -- Agenda nr 64

Octroi de subsides aux associations des parents néerlandophones pour l'année 2023

Toekennen van subsidies aan ouderverenigingen van Schaarbeekse basisscholen voor het jaar 2023

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Enfance & jeunesse -- Jonge kind & jeugd
Ordre du jour n° 65 -- Agenda nr 65

Octroi de subsides aux associations néerlandophones de jeunesse pour l'année 2023

Toekennen van subsidies aan Nederlandstalige jeugdverenigingen voor het werkjaar 2023

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Dynamisation économique -- Economische dynamisering
Ordre du jour n° 66 -- Agenda nr 66

Subsides aux associations folkloriques 2023 – Approbation

Subsidies aan de volkse verenigingen 2023 - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Sports -- Sport

Ordre du jour n° 67 -- Agenda nr 67

Octroi de subsides aux clubs sportifs suite à l'appel à projet – Approbation

**Toekenning van subsidies voor sportclubs naar aanleiding van de oproep voor projectenindiening -
Goedkeuring**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 68 -- Agenda nr 68

Subsides aux clubs sportifs pour l'année 2023 - Exercice 2022 – Approbation

Subsidies aan de sportclubs voor het jaar 2023 - Dienstjaar 2022 - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 69 -- Agenda nr 69

Subside exceptionnel au club de foot FC Crossing Schaerbeek – Approbation

Uitzonderlijke subsidie aan de voetbalclub FC Crossing Schaerbeek - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 70 -- Agenda nr 70

Subside exceptionnel à l'asbl Brussels Major Events – Approbation

Uitzonderlijke subsidie voor de vzw Brussels Major Events - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Enfance - Jeunesse - Famille - Bien-être animal -- Kindertijd - Jeugd - Gezin - Dierenwelzijn

Ordre du jour n° 71 -- Agenda nr 71

Règlement prime - Identification des animaux domestiques (chats et chiens).

Reglement premie - Identificatie van huisdieren (katten en honden).

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 72 -- Agenda nr 72

**Subventions aux associations et autres structures actives dans le domaine de la Petite Enfance, de l'Enfance
et de la Jeunesse - Exercice 2023.**

**Subsidies aan de verenigingen en andere structuren werken met Kleine Kinderen, Kinderen en Jeugd -
Dienstjaar 2023.**

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Solidarité & Egalité des chances -- Solidariteit & Gelijke kansen

Ordre du jour n° 73 -- Agenda nr 73

Mise à jour du règlement relatif à la réservation de stationnement pour les véhicules automobiles à proximité du domicile ou du lieu de travail des personnes en situation de handicap – Approbation

Update van het reglement betreffende de reservering van parkeerplaatsen voor auto's in de nabijheid van de woon- of werkplaats van mindervalide personen - Goedkeuring

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 74 -- Agenda nr 74

Règlement du concours "Résilience" dans le cadre de la journée de la lutte contre les violences faites aux femmes le 25 novembre 2023

Reglement van de wedstrijd "Veerkracht" in het kader van de dag tegen geweld op vrouwen op 25 november 2023.

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 75 -- Agenda nr 75

Subventions aux associations actives dans le domaine handicap

Subsidies aan de verenigingen actief op gebied van handicap

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

POINTS EN URGENCE -- PUNTEN IN SPOED

SECRÉTAIRE COMMUNAL -- GEMEENTESecretaris

Bureau des Assemblées -- Kantoor der Vergaderingen

Ordre du jour n° 97 -- Agenda nr 97

ASBL Jeunes Schaerbeekois au Travail - JST - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale

VZW Jeunes Schaerbeekois au Travail - JST - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 98 -- Agenda nr 98

M-BRUSSELS VILLAGE SA - Remplacement d'un représentant à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration

M-BRUSSELS VILLAGE NV - Vervanging van een vertegenwoordiger bij de Algemene Vergadering en de Raad van Bestuur

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

VIE CITOYENNE -- BURGERLEVEN (LEVEN IN DE GEMEENTE)

Ordre du jour n° 99 -- Agenda nr 99

Programme de Prévention Urbaine - Subsidies 2023 - Approbation de 2 projets proposés dans le cadre de l'appel à projets PPU

Stedelijk Preventieprogramma - Subsidies 2023 - Goedkeuring van 2 projecten die zijn voorgesteld in het kader van de PPU-projectoproep

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

ENSEIGNEMENT COMMUNAL FRANCOPHONE -- FRANSTALIG GEMEENTELIJK ONDERWIJS

Logistique & budget -- Logistiek & begroting

Ordre du jour n° 100 -- Agenda nr 100

Enseignement communal - Circulaire 7052 - Gratuité scolaire - Année scolaire 2023-2024 - Réseau communal d'enseignement secondaire - Perception des frais de photocopies

Gemeentelijk onderwijs - Omzendbrief 7052 - Kosteloos onderwijs - schooljaar 2023-2024 - Gemeentelijk netwerk secundair onderwijs - Inning kopieergeld

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

* * * * *

Après le point 100 vote nominal auquel participent les conseillers communaux suivants -- Na het punt 100 hoofdelijke stemming waaraan de volgende gemeenteraadsleden deelnemen : Mme-mevr. Cécile Jodogne; M.-h. Vincent Vanhalewyn; M.-h. Mehmet Bilge; Mme-mevr. Adelheid Byttebier; M.-h. Frederic Nimal, Mmes-mevr. Sihame Haddioui, Deborah Lorenzino, MM.-hh. Thomas Eraly, Quentin Van Den Hove, Mme-mevr. Lorraine De Fierlant; MM.-hh. Bernard Guillaume, Bernard Clerfayt, Georges Verzin, Emin Ozkara, Ibrahim Dönmez, Abobakre Bouhjar, Mme-mevr. Angelina Chan, M.-h. Hasan Koyuncu, Mme-mevr. Done Sonmez, MM.-hh. Arnaud Verstraete, Taoufik Ben addi, Matthieu Degrez, Mmes-mevr. Leila Lahssaini, Lucie Petre, MM.-hh. Yusuf Yildiz, Mohammed Abkouï, Mmes-mevr. Naima Belkhatir, Emel Kose, Vanessa Loodts, MM.-hh. Hamza Boukhari, Cedric Mahieu, Elyass El Yakoubi, Mamadou Bah, Mohamed Echouel, Yuri DEBELDER, Mme-mevr. Maïte Bodart, MM.-hh. Quentin Vanbaelen, Maxime Baudaux, Didier Schiffeleers, Mme-mevr. Marie Gervais.

* * * * *

ORDRE DU JOUR (REPRISE) -- AGENDA (VERVOLG)

POINT(S) INSCRIT(S) À LA DEMANDE DE CONSEILLERS COMMUNAUX -- PUNT(EN) OPGETEKEND OP VERZOEK VAN GEMEENTERAADSLEDEN

Ordre du jour n° 76 -- Agenda nr 76

Garantir deux tournées par semaine de collecte du sac blanc et orange (Motion de Madame Leïla LAHSSAINI)

Het verzekeren van twee rondes per week voor de inzameling van de witte en oranje zakken (Motie van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 77 -- Agenda nr 77

La mise en oeuvre sereine de la réforme des collectes (Motion de Monsieur Ibrahim DÖNMEZ)

De vlotte uitvoering van de hervorming van de inzameling (Motie van de heer Ibrahim DÖNMEZ)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 78 -- Agenda nr 78

Le nouveau plan de ramassage des ordures (Demande Monsieur Mohammed ABKOU)

Het nieuwe plan voor de afvalinzameling (Verzoek van de heer Mohammed ABKOU)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 79 -- Agenda nr 79

L'extension du métro (Motion de Monsieur Abobakre BOUHJAR)

Metro uitbreiding (Motie van de heer Abobakre BOUHJAR)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 80 -- Agenda nr 80

Le métro à Schaerbeek (Demande de Madame Leïla LAHSSAINI)

De metro in Schaarbeek (Verzoek van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 81 -- Agenda nr 81

Les travaux en cours Boulevard Lambermont et avenue Princesse Elisabeth (Demande de Monsieur Cédric MAHIEU)

De lopende werken aan de Lambermontlaan en de Prinses Elisabethlaan (Verzoek van de heer Cédric MAHIEU)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 101 -- Agenda nr 101

Des importantes nuisances au square Apollo et dans le quartier (Demande de Monsieur Matthieu DEGREZ)

Belangrijke hinder aan de Apollosquare en in de wijk (Verzoek van de heer Matthieu DEGREZ)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 102 -- Agenda nr 102

La situation au CPAS (Demande de Monsieur Matthieu DEGREZ)

De situatie van het ocmw (Verzoek van de heer Matthieu DEGREZ)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 103 -- Agenda nr 103

Compensation des places de stationnement hors voirie (Demande de Madame Naïma BELKHATIR)

Compensatie voor parkeerplaatsen buiten de straat (Verzoek van mevrouw Naïma BELKHATIR)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 104 -- Agenda nr 104

Paiement dans les zones bleues (Demande de Madame Leïla LAHSSAINI)

Betaling in de blauwe zones (Verzoek van Mevrouw Leïla LAHSSAINI)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

QUESTIONS ORALES -- MONDELINGE VRAGEN

Ordre du jour n° 82 -- Agenda nr 82

**Les nuisances et troubles générés par les occupants de l'immeuble au 199-201 de la rue des Coteaux
(Question de Monsieur Ibrahim DÖNMEZ)**

De overlast en last komende van de bewoners van het gebouw gelegen 199-201 Wijnheuvelenstraat (Vraag van de heer Ibrahim DÖNMEZ)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

Ordre du jour n° 105 -- Agenda nr 105

Les travaux et leur impact dans le quartier Houffalize (Question de Monsieur Abobakre BOUHJAR)

De werken en hun impact in de Houffalize wijk (Vraag van de heer Abobakre BOUHJAR)

Ce point est reporté -- Dit punt wordt overgedragen

La séance publique est levée à 21 heures et 15 minutes -- De openbare vergadering wordt beëindigd om 21.15 uur.